

Affichage sur la coupole du Stade des Martyrs

Le Tricom/Gombe rétablit Dispromalt dans ses droits

PAGE 8

N° 7210 du mardi 9 janvier 2018

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36^{ème} année

Éditeur

GRUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Selon les sondages «Les Points»

Muzito plébiscité homme politique de 2017

P. 2

Obsèques des victimes du 31 décembre 2017

Rendez-vous le 12 janvier autour du cardinal Monsengwo

P. 3

À HAUTE VOIX

Gestion au rabais

LE POTENTIEL

Kinshasa est souvent sous eaux après une pluie diluvienne. Les conséquences sont très souvent dramatiques : dégâts matériels importants entraînant mort d'hommes. Il est vrai que cette situation déplorable ne date pas

PAGE 2

Vente publique DGDA/ Kongo Central

Vente aux enchères des marchandises abandonnées dans les installations douanières de Matadi-Beach

PAGES 11, 12 & 13

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

Sommaire

Politique

OLPA dénonce de graves violations de la liberté d'information en RDC

PAGE 5

Économie

Désaffectation du site de la Gare centrale : grogne à la SCTP (ex-Onatra)

PAGE 6

Provinces

Kinshasa : les avenues Kasai et Luambo Makiadi impraticables

PAGE 9

Sports

Obsèques de Nzila Fanan: des adieux émouvants

PAGE 14

Culture

Lutumba Simaro annonce la fin de sa carrière musicale

PAGE 15

Dernière heure

L'archidiocèse de Bukavu démarre une chaîne de prières pour la tenue des élections

PAGE 16

**La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais**

À haute voix

Gestion au rabais

(Suite de la page 1)

d'hier et que sa gestion a toujours posé problème.

Si, déjà sous la deuxième République, surtout durant les dernières années de règne de Mobutu, la ville avait perdu de sa splendeur, aujourd'hui, la situation est allée de mal en pis. Kinshasa est devenue Kin-la-poubelle, Kin-la-sordide, avec autant des poubelles non évacuées.

Sous Mobutu, le laxisme, la concussion, la fuite des responsabilités et autres mauvaises pratiques ont caractérisé toutes les autorités qui se succédaient à la tête de la ville. Au fil des ans, ces anti-valeurs se sont érigées en mode de gestion de la ville-capitale. Aujourd'hui, on a honte d'être Kinois. En considérant le nombre de services d'assiette mis à la disposition de l'Hôtel de ville, l'actuel gouverneur dispose de plus de moyens financiers que ses prédécesseurs. Pour ne citer que la Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK) qui a été créée à l'avènement de l'actuelle équipe dirigeante de l'Hôtel de ville.

Qu'à cela ne tienne, le problème d'argent, souvent invoqué par la mairie de Kinshasa, ne devrait pas se poser pour revêtir la ville de sa belle robe d'antan. Aussi devrait-elle faire non seulement de la salubrité publique son cheval de bataille mais aussi de la réhabilitation de la voirie urbaine son souci majeur.

Les inondations sont devenues monnaie courante à Kinshasa. A cause de l'insouciance de l'autorité urbaine, soutiennent certains observateurs.

Dans tous les cas, les responsabilités sont partagées entre l'Hôtel de ville et les Kinois. Pour le premier, il est question de travailler à la réfection de la voirie ainsi que du redimensionnement, du curage des caniveaux et des rivières. Quant aux seconds, il s'agit de continuer à les sensibiliser à ne pas jeter des ordures et autres débris dans les caniveaux ou même dans les rivières pour permettre aux eaux de couler facilement.

Quoiqu'il en soit, la balle se trouve dans le camp de l'Hôtel de ville appelée à faire preuve de bonne gouvernance. Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Avec la détérioration avancée de la voirie urbaine et les cas de morts déplorés lors des inondations des 4 et 7 janvier, il y a lieu de se demander si la ville est effectivement gérée.

Selon les sondages «Les Points»

Muzito plébiscité homme politique de 2017

Premier ministre honoraire, député national élu de Kikwit, Adolphe Muzito est un acteur politique fécond. Ses tribunes, souvent prémonitoires, l'ont remis au-devant de la scène. C'est sans surprise que Les Points, un cabinet spécialisé dans les sondages, vient de le plébisciter « homme politique de l'année 2017 ».

LE POTENTIEL

Serait-ce une surprise qu'Adolphe Muzito soit désigné l'homme politique de l'année 2017? Tout observateur averti qui suit attentivement la scène politique de la République démocratique du Congo a vu que l'ancien Premier ministre a débordé d'activités. En plus des tribunes qui ont remis les problèmes de la RDC sur la table des discussions des questions fondamentales de la nation congolaise, les universités populaires se sont étendues vers d'autres villes et coins de la République. C'est le cas de Kikwit, Idiofa, Gungu, Tshikapa, pour ne citer que ces agglomérations.

Qui d'autres, parmi les politiques restés au pays, a osé affronter ainsi le difficile et intraitable peuple congolais? Toute considération émotionnelle mise à part, c'est Adolphe Muzito qui, en empoignant son bâton de pèlerin, est monté d'un cran dans sa stratégie d'entretien de la base du Palu, son parti, et de la population congolaise, en générale.

Lorsqu'on aborde la question du seuil de représentativité, le Premier ministre honoraire est vu comme un visionnaire. Il avait abordé cette problématique dans l'une de ses tribunes. Il a démontré que ceux qui se disent « majoritaire » ou « grand » ne le sont pas puisque n'étant pas représentatif de la moitié de la population congolaise. En réaction, les laboratoires de la majorité ont imaginé cette disposition sur le seuil de représentativité. Mais personne ne prend soin de relever que le problème était posé par Adolphe Muzito *in tempore non suspecto*. Car, le peuple voit et le sait!

Conséquences, lors de ce sondage effectué par «Les points», c'est Adolphe Muzito



Radio OI

qui raffle la palme de la catégorie «Personnalité politique de l'année». 80 % des sondés ont porté leur choix sur l'élus de Kikwit qui a ainsi pris la première place du sondage «Les Points», publié le 2 janvier 2018. Le président de la CENI, Corneille NangaaYobeluo, occupe la deuxième marche du podium avec 65%, à la faveur, selon l'enquêteur, de «la réussite des opérations d'enrôlement sur toute l'étendue du territoire national et la publication du calendrier électoral, au moment où le doute persistait sur l'organisation des élections générales plusieurs fois reportées à cause du manque des moyens financiers».

Ce sondage a écarté de la course le président de la République, Joseph Kabila, et l'actuel chef du gouvernement, Bruno Tshibala, qui ont été «non traités» par l'enquêteur ouvrant ainsi un boulevard pour Muzito.

Selon les commentaires que Freddy Panda, patron de l'Institut Les Points, fait des

résultats de cette investigation à la presse, Adolphe Muzito doit sa place au podium de ce classement à ses «Tribunes et universités populaires» mais aussi à ses tournées dans le pays profond où l'homme avait passé deux mois à sensibiliser quatre provinces (Kwilu, Kasai, Kwango et Maï-Ndombe) aux enjeux électoraux.

«Adolphe Muzito aura marqué positivement la population RD-congolaise non seulement par ses tribunes qui traitent de manière objective et approfondie toutes les questions qui concernent la vie nationale, mais aussi par des tournées qu'il a effectuées dans le Congo profond», explique Panda.

Cette tournée, débutée le 25 août 2017, a conduit l'ancien Premier ministre successivement à Kikwit, Idiofa, Gungu, dans la province du Kwilu, à Tshikapa et Ilebo, dans le Kasai. Son périple l'avait conduit également dans le Nord d'Idiofa, à Mangai, Bulungu, Masimanimba,

Bagata et Banningville. L'élus de Kikwit a été aussi dans la province de Maï-Ndombe, notamment à Nioki et Kutu. Cette tournée l'avait également mené à Kenge dans le Kwango.

Le succès était total partout où ce disciple d'Antoine Gizenga était passé. Il a non seulement redynamisé les activités de son parti, mais il a aussi prêché l'enrôlement et un vote utile en vue de ne pas disperser des voix.

Pour rappel, Adolphe Muzito a dirigé comme Premier ministre le gouvernement de la République d'octobre 2008 à mars 2012. Sous son mandat, la stabilisation de l'économie du pays a connu une réelle percée. L'histoire retiendra aussi que c'est pendant qu'il occupait la primauté que des combats dans l'Est avaient cessé. Le plus retentissant de ses succès reste l'annulation de la majeure partie de dette via l'éligibilité de la RDC au programme PPTTE (Pays pauvre très endetté).

Obsèques des victimes du 31 décembre 2017

Rendez-vous le 12 janvier autour du cardinal Monsengwo

L'Eglise catholique ne décolère pas. Ragaillardie par le soutien du Vatican, comme en témoigne le message du Nonce apostolique aux diocèses de la RDC, celle-ci se sent désormais investie d'une mission prophétique de faire sauter les murs de la dictature qui s'installe en RDC. Après la démonstration du 31 décembre 2017, l'archidiocèse de Kinshasa pleure ses martyrs, ce vendredi 12 janvier à la cathédrale Notre-Dame du Congo. Autour du cardinal Laurent Monsengwo, toutes les forces vives de la nation se mobilisent pour rendre un vibrant hommage à ces héros de la lutte pour l'alternance démocratique.

LE POTENTIEL

Le vendredi 12 janvier, une messe de requiem sera dite à la cathédrale Notre-Dame du Congo, en mémoire aux victimes de la marche du 31 décembre 2017. Archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo va célébrer ce moment de recueillement à l'honneur de ces Congolaises et Congolais qui ont payé le plus lourd tribut en réclamant tout haut la mise en œuvre intégrale de l'Accord du 31 décembre 2016.

Au-delà de l'archidiocèse de Kinshasa, c'est toute l'Eglise catholique qui s'est mise au pas de cette cérémonie religieuse. Sur l'ensemble de la République, tous les diocèses se sont donc alignés au message de l'archidiocèse qui attend honorer, à sa manière, les morts du 31 décembre 2017.

A l'Eglise catholique, la messe

du vendredi 12 janvier 2018 est un moment de recueillement pour célébrer ceux qui ont accepté de mourir pour sauver la RDC de l'hécatombe. Ce sont des « victimes de la démocratie ».

Autour du cardinal Monsengwo, c'est toute la communauté chrétienne qui se donne rendez-vous à la cathédrale Notre-Dame du Congo.

Le moment est donc solennel. Car, loin de toute coloration politique, la messe du 12 janvier est un appel à l'unité pour mobiliser toutes les forces vives de la nation autour de l'idéal de sauver le pays.

Est-ce que le pouvoir fera preuve de la même réaction que le 31 décembre 2017 ? Ce sera un test grandeur nature dans le chef de ceux qui invoquent la Constitution mais se refusent de l'appliquer pour des raisons évidentes.

La messe du 12 janvier n'est

pas une nouvelle marche, après celle du 31 décembre 2017. C'est un culte de célébration des martyrs comme on le fait d'ailleurs le 4 janvier de chaque année pour se souvenir des martyrs de l'indépendance. La messe du 12 janvier marque un tournant dans la reconquête de la démocratie congolaise que le pouvoir en place tente, par divers stratagèmes, de confisquer au peuple.

Avec l'Eglise catholique en tête, ce sont donc toutes les forces politiques et sociales de la RDC qui se sont donné rendez-vous à la cathédrale Notre-Dame du Congo.

Tout le monde veut voir le pouvoir en place faire preuve de retenue, en renonçant aux méthodes fortes, comme c'était le cas le 31 décembre 2017. Le vendredi 12 janvier 2018, c'est avec leurs Bibles et chapelets en mains que les chrétiens feront le déplacement de la cathédrale pour se souvenir des morts du 31 décembre 2017.

CRÉER LES CONDITIONS D'APAISEMENT

De part et d'autre, il s'agit aujourd'hui de travailler la main dans la main pour créer des conditions

d'apaisement. Comme l'a toujours suggéré le Comité laïc de coordination, l'avenir de la RD passe inévitablement par la mise en œuvre intégrale de l'Accord politique du 31 décembre 2016. A Kinshasa, le pouvoir doit accepter cette évidence. Il ne pourra pas s'en sortir tant qu'il continuera à torpiller ce compromis politique qui met tout le monde d'accord.

Aujourd'hui, il est prouvé noir sur blanc que le Premier ministre Bruno Tshibala n'a pas été à la hauteur. La majorité au pouvoir l'a utilisé comme fusible pour contourner l'Accord du 31 décembre 2016. Il s'est révélé comme un maillon faible, incapable de déstabiliser l'opposition pour ouvrir grandement un boulevard au glissement dont la Majorité présidentielle a besoin pour conforter son pouvoir. Au regard de toutes les récriminations enregistrées à travers le monde, la MP devrait donc se ressaisir.

Avec l'entrée en lice des Catholiques, la crise politique congolaise a pris une autre dimension. Et c'est le moment pour les uns et les autres de mettre en avant le seul intérêt général de la RDC, même si dans la classe politique, cette messe suscite des commentaires en sens divers.

• **Serge Kadima, communicateur de la Majorité présidentielle** : « On n'est jamais fier des morts. Il y a eu des morts, ce sont des compatriotes. Ça pouvait être un membre de notre famille politique ou un membre de la famille politique de l'Opposition. Ça peut être un membre de la Société civile, on regrette les morts. Et parce que nous regrettons les morts, nous devons nous poser la question pourquoi cela est arrivé ? L'Eglise catholique que je respecte bien parce que j'ai reçu l'éducation catholique, peut bien célébrer une messe en mémoire des victimes des manifestations du 31 décembre 2017. Ce n'est pas une mauvaise chose. Nous condamnons plutôt qu'on politise cette situation. C'est pourquoi, j'interpelle l'Eglise catholique de rappeler à l'ordre nos compatriotes de l'Opposition qui veulent politiser aujourd'hui l'église. Il y a des chrétiens catholiques dans l'Opposition, il y a également des chrétiens catholiques dans la Majorité. Lorsqu'un camp politique veut s'approprier une messe pour faire prévaloir une demande, c'est anormal, parce que pour un pays démocratique comme le nôtre, nous ne pouvons faire prévaloir nos idées

que devant la population au travers des élections. La messe est légitime. Ce qui sera inadmissible, c'est de vouloir la politiser. C'est pourquoi nous demandons aux pères de l'église de continuer à jouer le rôle de l'église au milieu du village pour ne pas gêner certaines catégories de gens qui sont aussi catholiques et qui vont dans les messes pour suivre le message de paix, de réconciliation, de reconstruction et de bonheur... ».

• **Claudel-André Lubaya, président national de l'UDA, et acteur phare de la Dynamique de l'Opposition** : « Au niveau de l'UDA Originelle et de la Dynamique de l'Opposition, nous avons favorablement accueilli cette initiative parce que cela participe de la lutte. La lutte ce n'est pas seulement le fait d'aller manifester, c'est aussi celui d'honorer ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, au nombre desquels des morts et blessés. Cette messe répond à un devoir patriotique qui nous appelle à aller prier pour le repos des âmes, la guérison pour ceux qui souffrent des stigmates de la répression et la paix pour les familles de toutes les victimes. Au

niveau de l'UDA Originelle, l'appel a été lancé à toutes nos bases pour qu'elles soient nombreuses à la cathédrale Notre-Dame du Congo le vendredi 12 janvier 2018 à partir de 10 heures. A travers l'UDA, c'est également la Dynamique de l'Opposition. Nous avons levé l'option de nous mobiliser tous pour honorer toutes ces personnes qui sont tombées sur le champ de bataille... ».

• **Augustin Kabuya, porte-parole de l'UDPS** : « Nous encourageons les laïcs catholiques et le cardinal à ne plus céder aux intimidations. Ils doivent continuer avec la démarche parce que certaines églises ont pris position pour comploter contre la population. Et si aujourd'hui, l'Eglise catholique estime que trop c'est trop, nous sommes derrière et nous n'allons que l'encourager. 90% de la population congolaise est chrétienne et c'est une grande partie qui est catholique. Ça sera injuste que les responsables de l'Eglise catholique ferment les yeux devant la misère de notre peuple. C'est pourquoi nous encourageons la démarche du cardinal Monsengwo et de tous les Catholiques ».

Le Comité Laïc de Coordination communique

Les événements horribles et inacceptables survenus lors de la Marche pacifique des Chrétiens du 31 décembre 2017 ont été unanimement condamnés par la Communauté tant nationale qu'internationale.

Le comité Laïc de Coordination renouvelle ses sincères condoléances aux familles éprouvées, et invite les Chrétiens et les hommes et femmes de bonne volonté à la résistance et à la persévérance.

En mémoire de nos frères et sœurs victimes de cette répression sauvage, une messe des morts sera dite par son Eminence Le Cardinal Laurent MOSENGWO PASINYA, ce vendredi 12 janvier 2018 à 10h00', à la Cathédrale Notre Dame du Congo.

Pour honorer nos illustres disparus, le CLC invite toute la communauté chrétienne à y participer.

Bien plus, le Comité Laïc de Coordination recommande de poursuivre

l'opération des cloches chaque jeudi de 21h00' à 21h15', comme signe de notre volonté de ne pas baisser les bras et de poursuivre notre lutte pour prendre en mains notre destin.

Fait à Kinshasa, le 06 janvier 2018

LE COMITE LAÏC DE COORDINATION

Professeur Thierry NLANDU

Professeur Isidore NDAYWEL




En marge de la marche du 31 décembre 2017

Konde Vila ki Kanda : « Face au drame de ses prêtres et fidèles, le Cardinal Monsengwo ne pouvait se taire »

La déclaration faite par le Cardinal Laurent Monsengwo à la suite de la répression des chrétiens par les forces de l'ordre le 31 décembre 2017 continue de susciter des réactions. Président national intérimaire de l'Alliance pour le Renouveau du Congo (ARC) dont le parti est membre du G7 et député national élu de la ville de Goma, Konde Vila ki Kanda déplore les interprétations erronées sur cette déclaration.

VÉRON K.



MARCHE PACIFIQUE

Contrairement aux commentaires de tous genres, l'élu de la ville de Goma soutient que la marche était pacifique. Pour ce faire, il a rappelé les dispositions annoncées par le Comité laïc de coordination lors du tridum organisé dans les paroisses. « Les chrétiens catholiques de Kinshasa ont été instruits de ne provoquer qui que ce soit sur leur passage. Tout au

long de la marche, ils ne pouvaient que prier et scander des chansons religieuses », a-t-il précisé.

Konde pense que le pouvoir devrait être compréhensif d'autant plus que, conformément à la Constitution, une simple information suffisait. Par conséquent, il fallait faire confiance au Comité laïc de coordination, structure religieuse légalement établie.

Comme on peut le constater, la

présence des forces de l'ordre lors de cette marche ne se justifiait pas. Elles doivent être déployées massivement à l'Est du pays où les groupes armés troublent régulièrement la quiétude de la population, a déclaré le président intérimaire de l'ARC. « C'est de la persécution que l'on condamne partout, à part le gouvernement congolais qui excelle dans des contradictions dans ses déclarations sur cette marche du 31 décembre 2017 ».

QUE DOIT FAIRE LE GOUVERNEMENT ?

Après chaque événement du genre de celui du 31 décembre 2017, un gouvernement responsable devait procéder à l'évaluation. En lieu et place des diatribes, les gouvernants devaient réfléchir sur les causes profondes d'une situation de ce genre.

Outre la politique, Konde estime qu'elles (causes) sont plus d'ordre social. Pour lui, les gouvernants doivent chercher à recréer la confiance entre eux et les gouvernés. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, les membres du gouvernement risquent de perdre leur crédibilité s'ils ne l'ont pas encore perdue, a conclu Konde Vila ki Kanda.

Cinq questions à Didier Bompangue (*)

1. Le nombre de décès enregistrés a baissé en fin d'année et en même temps les autorités ont annoncé une nouvelle épidémie de choléra à Kinshasa. Est-ce que le choléra progresse encore ou est-ce qu'on commence à voir le bout de l'épidémie ?

Si l'on considère le nombre absolu des cas rapportés chaque semaine, on est dans une phase descendante, en continu, depuis bientôt trois semaines, ce qui est une très bonne nouvelle. Cependant, sur le plan géographique, effectivement on continue à observer de nouveaux foyers, comme celui de Kinshasa actuellement qui a la particularité de survenir dans une zone densément peuplée. On est à des densités de plus de 3 000 habitants au kilomètre carré. C'est un sujet d'inquiétude mais nous étions quand même assez préparés à cette extension et on espère donc, très rapidement pouvoir mettre en place toute la machine pour éviter une explosion épidémique qui nous fasse perdre le bénéfice de ce que l'on a observé, depuis bientôt trois semaines.

nes.

2. Cela fait combien de temps que le Congo n'a pas connu une épidémie de choléra de cette ampleur ?

Pour retrouver une épidémie d'une telle ampleur, il faut retourner à 1994, avec l'afflux des réfugiés venus du Rwanda, après le génocide dans ce pays.

3. Mais à l'époque, Kinshasa, la capitale, n'avait pas été touchée ?

L'épidémie n'est pas arrivée à Kinshasa directement en 1994. En revanche, en 1997, lorsque nous avons eu le déplacement des réfugiés de l'est vers l'ouest, là, nous avons eu une progression de cette épidémie également à Kinshasa et ce, jusqu'au début des années 2000. Elle a pu alors être maîtrisée principalement avec la mise en place d'actions lourdes, comme les grands curages des égouts de Kinshasa.

4. Mais comment expliquer une telle propagation ? Qu'est-ce qui a changé ? Est-ce que la bactérie est plus agressive cette année ? Est-ce



que la RDC était moins bien préparée ?

Cette épidémie est la conséquence d'une longue épidémie qui est partie de la fin des années 2015 et qui a été insuffisamment gérée. On a laissé trainer des foyers majeurs qui n'étaient pas des foyers traditionnels d'épidémie de choléra connus.

Un des exemples, c'est le foyer de Kimpese dans le Congo central. De mémoire, je ne me souviens pas avoir connu une épidémie de longue durée dans cette zone. Le fait de ne pas être arrivés à ramener la situation à zéro cas, cela a permis le maintien des foyers, tout proches des grandes villes.

Pour exemple, les tout premiers cas de Kinshasa proviennent de ce foyer de Kimpese. Par conséquent, s'ils avaient été correctement gérés en 2016 car il y a eu quand même suffisamment de moyens mis à disposition des acteurs, nous n'en serions pas

là, aujourd'hui.

La deuxième raison, c'est la fragilité accélérée de tout le dispositif social. L'exemple le plus frappant, c'est la flambée des épidémies de choléra dans les provinces du Kasai. Pour commencer, c'est une zone où les indicateurs, en termes d'accès à l'eau potable et d'accès aux latrines, sont les moins bons. Quand on associe cela à tout le conflit que venait de connaître cette province, on a une potentialisation de tous les facteurs qui prédisposent à une épidémie de grande ampleur.

Enfin, d'une manière générale, plusieurs villes aujourd'hui sont confrontées à une problématique de surpopulation, avec des populations qui habitent de plus en plus dans des zones non prévues pour être des zones à urbaniser. Or, toute cette urbanisation anarchique fait que ça augmente les risques d'explosion épidémique en cas d'introduction de la bactérie, dans ces régions-là.

5. L'année 2017 est aussi une année où le nombre de déplacés internes au Congo a explosé. Est-ce que c'est une des

explications ?

Effectivement, c'est une des explications. Le problème c'est que certaines zones de persistance de situations conflictuelles entraînant des mouvements de population se trouvent être également des zones fréquemment touchées par des épidémies de choléra. Donc, nous avons des déplacements de populations qui se trouvent quelquefois en période d'incubation, ce qui fait que la maladie se déplace des zones infectées vers des zones saines, déplaçant ainsi l'épidémie.

L'autre facteur, c'est que des populations arrivant dans une zone où on a des épidémies latentes, eh bien ces populations, sans moyens d'accueil, se retrouvent un peu plongées comme dans un feu qui ne peut que se rallumer à nouveau. Du coup, nous avons des résurgences d'épidémie qui s'éteignent et des apparitions d'épidémie dans les zones qui, auparavant, étaient indemnes d'épidémie.

TIRÉES DE RFI

(*) Professeur d'Université et coordonnateur du Programme national d'élimination du choléra.

Tanganyika : les autorités saluent la reddition d'un milicien Mai-Mai

Les autorités de la province du Tanganyika saluent la reddition, vendredi 5 janvier à Kongolo, du milicien Mai-Mai Hapa na pale, identifié comme Marcel Mulunda, a rapporté Radio Okapi. Selon elles, ce geste pourrait inciter les quarante-six autres miliciens qui sèment l'insécurité dans cette zone, à se rendre volontairement aux Forces armées de la RDC, espère les responsables provinciaux. Pour l'administrateur du territoire de Kongolo, Dr Ramazani Kyanga, le retour de la paix dans la région appelle à un effort des acteurs conjugué à tous les niveaux. Les miliciens tirent facilement sur la ficelle raide basée sur les considérations tribales pour avancer dans les secteurs conquis, a-t-il expliqué. «J'ai appris que les Mai Mai Hapa na pale qui sont venus de Babuyu et de Bahombo, avant de rentrer, ils avaient recruté les jeunes Bakalanga et les jeunes gens originaires des villages qu'ils avaient occupés. Et ce sont ces gens-là qui font l'activisme aux alentours de Lengwe», a déclaré Dr Ramazani Kyanga.

Kananga : le maire de la ville accusé de séquestration, coups, blessures et tortures

Les militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA) interpellés le 29 décembre dernier et détenus depuis à la prison de Kananga accusent le maire de la ville de séquestration, coups et blessures et tortures. Leur avocat a déposé une plainte au parquet général de Kananga. Cette plainte dont Radio Okapi a réussi à se procurer une copie a été déposée le 5 janvier au parquet général. L'avocat des militants de la LUCHA relate dans la plainte qu'après leur interpellation le 29 décembre, ses clients ont été conduits par la police à la mairie. C'est là, assure Me Oscar Mukengeshayi, que le maire Muamba Kantu Kanjila aurait séparé deux militants du groupe et les aurait conduits dans son bureau où il les aurait séquestrés et administrés des coups. Selon l'avocat, les deux militants, blessés, porteraient encore les traces des coups reçus sur leurs corps. La plainte vise également le chef de poste principal de l'agence nationale de renseignements à Kananga.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

OLPA dénonce de graves violations de la liberté d'information en RDC

Le 31 décembre 2017 et le 2 janvier 2018, la liberté de presse a été gravement violée par les autorités suite à la marche projetée par les laïcs catholiques pour l'application intégrale de l'Accord de la Saint Sylvestre.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Dans une lettre adressée le 5 janvier 2018 au chef du gouvernement, avec ampliation au président de la République et au président du Conseil national de suivi de l'Accord (CNSA), l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (OLPA), organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse basée à Kinshasa, exige des enquêtes sérieuses après de graves violations de la liberté de presse enregistrées entre le 30 décembre 2017 et le 2 janvier 2018.

En effet, dans cette correspondance signée par M. Joseph Alain Kabongo, le Comité exécutif de l'OLPA proteste avec la dernière énergie contre la coupure et le brouillage des signaux de plusieurs stations de radio et télévision émettant à Kinshasa, la fermeture d'un média à Uvira, la coupure de l'internet et des SMS ainsi que les mauvais traitements infligés à des journalistes.

OLPA note à l'intention du Premier ministre que les signaux de Radio Top Congo FM, de Radio Okapi, de Radio télévision satellite 1 (RTVS1) et d'Antenne A (AA), toutes émettant à Kinshasa, ont été soit brouillés ou coupés le 31 décembre 2017 dans la matinée, sans la moindre explication. Ce brouillage serait consécutif à la diffusion par les médias précités des sons et images en rapport avec le rassemblement organisé par les laïcs catholiques pour exiger le respect intégral de l'Accord politique du 31 décembre 2016. Seuls les signaux de

Radio Top Congo FM, Radio Okapi et d'Antenne A ont été rétablis le 2 janvier 2017 en début d'après-midi, alors que celui de RTVS1 est resté coupé, sous prétexte « des problèmes administratifs ».

Cette organisation fait remarquer qu'à Uvira, deuxième ville de la province du Sud-Kivu (à plus de 120 kms de Bukavu), la Radio le Messenger du peuple a été fermée par un groupe de personnes se réclamant de l'Agence nationale de renseignements (ANR/Uvira) accompagnés d'agents de la Police nationale congolaise (PNC/Uvira), le 30 décembre 2017 dans la matinée. Ils ont accusé la radio d'avoir constamment diffusé un communiqué des laïcs catholiques appelant à un rassemblement pacifique pour exiger l'application intégrale de l'Accord politique du 31 décembre 2016. La radio a été autorisée à reprendre ses émissions, le même jour dans la soirée.

DES JOURNALISTES MOLESTÉS

Le 30 décembre 2017, dans la soirée, la connexion internet et les messages téléphoniques courts (SMS) ont été coupés sur toute l'étendue du pays sur instruction de M. Emery Okundji Ndjovu, ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC).

En outre, Edmond Izuba, journaliste à RTVS1 émettant à Kinshasa, a été pris à partie le 31 décembre 2017 dans la matinée par un agent de la Police militaire (PM), alors qu'il tentait d'effectuer un reportage sur un rassemblement pacifique organisé par des laïcs catholiques à la paroisse Saint François de Kintambo. D'autres agents PM ont confisqué tout ce qu'il détenait par devers lui (un dictaphone et un téléphone portable), avant de

lui assener plusieurs coups de crosse sur ses bras. Il s'en est sorti avec plusieurs lésions corporelles au bras et à la jambe gauche. Il s'est rendu dans un centre hospitalier pour une prise en charge médicale.

Djouzen Belebele, reporter cameraman à Antenne A, a été molesté par un groupe d'éléments de la Police nationale congolaise (PNC) et de la Garde républicaine (GR), le 31 décembre 2017 au quartier Kingabwa, dans la commune de Limete. C'était au moment où il effectuait un reportage sur le rassemblement des laïcs Catholiques à la paroisse Saint Kizito de Kingabwa. Ces agents ont cassé sa camera avant de lui assener plusieurs coups de crosse. Il s'en est sorti avec des blessures au niveau des bras.

Florence Morice, journaliste et correspondante de Radio France Internationale (RFI), station publique émettant à Paris (France) et captée à Kinshasa, a été interpellée le 2 janvier 2018 à la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa par des agents se réclamant des renseignements militaires. C'était au moment où elle effectuait un reportage sur le bilan des victimes du rassemblement du 31 décembre 2017 violemment réprimé par les forces de sécurité. Elle a été embarquée à bord d'un véhicule puis conduite au camp militaire Kokolo, où elle a été auditionnée sur sa présence à la morgue de l'hôpital. Florence Morice a été relâchée le même jour en début d'après-midi.

Eu égard à ce qui précède, OLPA constate avec beaucoup d'amertume que la fin d'année 2017 et les premières heures de l'année 2018 ont été émaillées de plusieurs atteintes graves au droit d'informer et d'être informé.

Cinq activistes anti-Kabila détenus depuis le 30 décembre

Cinq activistes d'un mouvement congolais opposé au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila sont détenus à Kinshasa depuis plus d'une semaine, a-t-on appris lundi auprès de leur avocat qui dénonce une détention «irrégulière».

Ces activistes, membres d'un des principaux mouvements citoyens actifs en République démocratique du Congo (Filimbi, sifflet en swahili), ont été arrêtés le 30 décembre par des agents de l'Agence nationale de renseignements (ANR).

Ils étaient en train de faire du porte-à-porte pour sensibiliser les Congolais sur la marche du 31 décembre dernier organisée par des laïcs proches de l'Eglise catholique, a expliqué à l'AFP leur avocat Me Chris-Sam Kabeya.

Carbone Beni, un responsable de Filimbi, et ses quatre camarades sont accusés d'«outrage au chef de l'Etat et incitation à la révolte», a-t-il indiqué.

Détenus d'abord à l'inspection provinciale de la police de Kinshasa, les cinq hommes ont été transférés dans les locaux de l'ANR le 1er janvier, selon Me Kabeya, qui dénonce une «détention irrégulière et illégale».

Interrogé par l'AFP, le major José Kudia, porte-parole de la police de Kinshasa n'a pas réagi immédiatement à cette allégation.

Le mouvement Filimbi «est inquiet quant à l'état de santé des militants puisque depuis lundi (1er janvier), ils n'ont plus été ravitaillés en nourriture et en eau potable», a dit à l'AFP un de ses responsables.

Soutenues par l'opposition et la société civile dont Filimbi, les marches du 31 décembre demandaient au président Joseph Kabila de s'engager publiquement à quitter le pouvoir.

Les autorités congolaises ont interdit et dispersé ces marches, faisant au moins cinq morts selon l'Eglise et l'ONU. Il n'y a pas eu de morts en lien avec les marches, selon le gouvernement qui a mis en garde les organisateurs «contre toute récidive».

Des élections sont prévues le 23 décembre 2018 pour organiser le départ et la succession du président Kabila, dont le deuxième et dernier mandat a pris fin le 20 décembre 2016 d'après la Constitution.

AFP/LP

Désaffectation du site de la Gare centrale : grogne à la SCTP (ex-Onatra)

Le personnel de la Société Congolaise des Transports et Ports (SCTP, ex-Onatra) est en colère contre le projet de désaffectation de la Gare centrale de Kinshasa. Ce projet de réaménagement de la Gare centrale au profit de la construction d'un centre commercial souffre non seulement de vice de procédure, mais aussi de soupçon d'arnaque aux yeux des travailleurs de cette entreprise.

AMÉDÉE MK

Deux membres du gouvernement, à savoir le ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction, Thomas Luhaka Losendjola, et sa collègue du Portefeuille, Wivine Mumba Matipa, ont, par une correspondance datée du 15 décembre 2017, notifié le Premier ministre Bruno Tshibala sur le projet de « réaménagement du site de la Gare centrale en partenariat avec AfricaMall ».

C'est sur les réseaux sociaux que cette information, gardée secrète en haut lieu jusque-là, a fuité et provoqué des commentaires en sens divers. Les Kinois voient d'un mauvais œil que le gouvernement désaffecte, d'autorité, un site aussi historique que la Gare centrale de Kinshasa, sans une quelconque participation de la population, en l'occurrence les travailleurs de la SCTP.

À travers cette correspondance, les deux ministres demandaient que la primature initie le processus de désaffectation du site et s'engage dans la conclusion d'un accord de partenariat avec l'entreprise AfricaMall. Selon les deux ministres, le projet vise à développer, en part-

nariat avec des privés, sur le site de la Gare centrale une zone commerciale comprenant des hôtels, appartements, bureaux, centre commercial et immeuble emblématique en gardant le caractère historique du site et la mission de la SCTP SA en tant qu'exploitant ferroviaire.

Selon la clé de répartition, l'ex-Onatra devrait garder à peine 30% du Centre commercial et AfricaMall 70%.

À la SCTP, c'est la désapprobation générale. « Tous les agents de la SCTP sont très mécontents. Ils vont descendre dans la ville pour protester contre cette démarche suspecte tendant à vouloir aliéner le patrimoine de l'Etat. Notre marche de protestation partira de la SCTP jusqu'à la Primature pour demander au Premier ministre de stopper net cette initiative de désaffecter la Gare centrale. Nous prenons les soins d'informer le Gouverneur de la Ville de l'itinéraire de notre marche afin que la Police en assure l'encadrement », a déclaré le matin du 8 Janvier 2018 à Zoom Eco le Secrétaire général du Syndicat des travailleurs responsables du Congo, Monsieur Fuki.

Selon la même source, tous les



Npm : le siège de la SCTP

syndicats de la SCTP désapprouvent cette démarche du Gouvernement. Et son caractère suspect s'explique du fait que les travailleurs, à travers leurs syndicats qui sont partenaires de l'employeur, n'ont pas été consultés pour la désaffectation de ce patrimoine immobilier de la société, rapporte zoomeco.net.

L'initiative du gouvernement paraît tout aussi cavalière que suspecte. Dans l'ordre des choses, la direction générale de la SCTP devrait initier d'abord un dialogue avec les partenaires sociaux, les syndicats et tenir informer le Conseil d'administration. Ensuite, les PV des réunions du Conseil d'administration sont envoyés dans les ministères de tutelle, en l'occurrence le ministère des Transcom (tutelle technique) et le ministère du

Portefeuille (tutelle administrative). Et ce sont ces ministères qui doivent préparer un Projet de loi à soumettre au Parlement pour désaffectation du domaine. Une fois que ce projet de loi est voté au Parlement, le président de la République pourra le publier.

Au bout du processus, l'Autorité de régulation des marchés publics doit intervenir pour les souscriptions à l'offre. Cette procédure n'a pas été respectée jusqu'ici. Ce qui est louche. Comment ça se fait que dans cette correspondance, le ministère des Transports et Voies de Communication n'ait pas une copie ? Et que vient faire le ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction dans ce dossier ? Autant des questions qui poussent à la grogne des travailleurs de la SCTP.

Des environnementalistes saluent l'interdiction du commerce d'ivoire en Chine

OLIVIER KAFORO

La décision des autorités chinoises d'interdire le commerce d'ivoire sur son territoire pourrait changer certaines données dans l'écosystème congolais. Les éléphants de la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que ceux de toute l'Afrique devront peut-être retrouver leur quiétude. C'est l'avis de bon nombre d'environnementalistes qui estiment que d'autres pays de la planète ont intérêt à emboîter le pas à l'empire du Milieu.

« La Chine est comptée parmi les plus grands acheteurs d'ivoire. Avec cette décision, nous ne pouvons que saluer les autorités chinoises pour avoir interdit le commerce d'ivoire. Dans cette perspective, le taux du braconnage en RDC et en Afrique pourra baisser », s'est réjoui Aline Kiangah, environnementaliste indépendante.

« Premier importateur de défense d'éléphants, la Chine a pris l'engagement d'interdire totalement les ventes d'ivoire à partir du dimanche 31 décembre 2017. Reste à stopper un autre commerce qui n'en est en-



core qu'à ses débuts, celui de la vente des peaux d'éléphants recherchées pour leurs supposées vertus médicinales », note Environews, un magazine d'informations environnementales.

Pendant des années, affirmait-il, la forte demande chinoise a alimenté le massacre de dizaines de milliers d'éléphants en Afrique. Selon les Organisations non gouvernementales, 30.000 individus sont abattus chaque année pour alimenter le marché chinois.

En Chine, l'ivoire est très recherché. Il a pu atteindre plus de 1.000 euros le kilo. Dans ce pays, l'ivoire est considéré comme le symbole d'un statut social élevé.

En rapport avec cette décision des autorités chinoises, les Organisations non gouvernementales déplorent le fait que « cette interdiction ne s'applique pas à Hong Kong, premier marché de détail de l'ivoire où il se négocie depuis plus de 150 ans ». L'ancienne colonie britannique a proposé, l'an dernier, un calendrier pour interdire progressivement les ventes d'ivoire sur une période de cinq ans.

Les défenseurs de l'environnement espèrent que la décision de Pékin servira de catalyseur sur les autres marchés de l'ivoire en Asie. Par ailleurs, ils s'inquiètent d'une nouvelle forme de braconnage qui pourrait contribuer au massacre des éléphants dont la peau est désormais recherchée pour ses supposées vertus médicinales.

CARCASSES D'ÉLÉPHANTS DÉPOUILLÉS

En Birmanie, où les éléphants sont en voie de disparition, de plus en plus de carcasses sont découverts

dépouillées de leurs peaux. Celles-ci servent à fabriquer un nouveau remède à la mode.

« La peau d'un éléphant peut guérir des maladies de peau comme l'eczéma. Vous brûlez des morceaux de peau placés dans une marmite en argile. Ensuite, vous mélangez les cendres avec de l'huile de coco que vous appliquez sur les plaques de l'eczéma », explique à l'AFP un Birman propriétaire d'une boutique de médecine traditionnelle.

En juin 2017, l'ONG « Sauvons la forêt » a lancé une pétition. Celle-ci a recueilli plus de 200.000 signatures pour demander à l'Union européenne d'agir en faveur de l'interdiction totale et globale de l'ivoire.

« Comme si l'ivoire ne suffisait pas, la peau des éléphants est dorénavant vendue pour des supposées vertus médicinales en Chine », s'insurge l'ONG. Elle rappelle qu'un éléphant d'Afrique est tué toutes les 15 minutes par des braconniers.

Si l'on n'y prend garde, alertent les spécialistes, les éléphants auront totalement disparus, d'ici à 10 ans, dans les savanes d'Afrique et les forêts d'Asie.

Les parents congolais exhortés à initier leurs enfants à la lecture dès le bas âge

M. Edouard Kasanda, formateur dans un centre d'encadrement des enfants défavorisés de Kinshasa, a exhorté dimanche 7 janvier, les parents congolais à initier leurs enfants à manipuler les livres, dès le bas âge, en vue de susciter en eux le goût de la lecture, au cours d'un entretien avec l'Agence congolaise de presse (ACP). Il a indiqué que le contact permanent des petits enfants avec les livres leur permettra de se familiariser avec ces « objets du savoir » au point de les considérer comme leurs jouets. Il a estimé que cette approche aura, entre autres avantages, de faciliter, à l'âge scolaire, l'intégration à l'école de ces élèves qui auront la facilité de lire. M. Kasanda a également fait remarquer que l'avenir de ce pays est en danger parce que la majorité de Congolais ne s'adonnent pas à la lecture, soulignant qu'« un peuple qui ne lit pas, n'a ni histoire ni mémoire et est voué à la disparition ». Cet acteur social a, en outre, lié la carence de la culture de la lecture au manque d'apprentissage de lire de bon nombre de jeunes et adultes, dès leur tendre enfance.

Boma : mise en place d'une association des femmes handicapées pour le développement

C'est sous l'encadrement de la Fondation Mambimbi Wan que l'Association des femmes handicapées pour le développement intégré (AFHADI) a vu le jour à Boma. La coordinatrice provinciale de cette association, Mme Viviane Mbumba Solo, l'a annoncé au cours d'un entretien avec l'ACP dernièrement à son siège administratif dans la commune de Kalamu à Boma. L'AFHADI aura pour mission principale d'encadrer les personnes vivant avec handicap par l'apprentissage d'un métier, notamment la coupe et couture, l'esthétique, le tricotage et la fabrication des savons afin de les rendre utiles dans la société et les épargner de la mendicité. La seule mission de la Fondation Mambimbi Wan, qui a signé un partenariat de collaboration avec l'association des femmes handicapées pour le développement intégré, est d'accompagner cette structure encore jeune dans son fonctionnement avec le financement et quelques matériels de travail, les équipements du bureau administratif ainsi que le paiement régulier du loyer mensuel du siège administratif.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Sud-Kivu : plus d'un million d'enfants vaccinés contre la polio et la rougeole

La poliomyélite et la rougeole tuent. Très souvent, ce sont les enfants de moins de cinq ans sont les plus exposés. Au Sud-Kivu, la vaccination a eu lieu dans les six zones de santé de la province. Pour cela, il est recommandé la sécurité des équipes de vaccination et des vaccins afin que les agents atteignent tous les coins du Sud-Kivu.

Plus d'un million d'enfants de moins de cinq ans ont été vaccinés contre la poliomyélite et la rougeole au Sud-Kivu, à l'issue des journées locales de vaccination décrétées en décembre dernier par le gouvernement provincial. Le ministre provincial de la Santé publique, Dr Vincent Chibanvunya, l'a affirmé à Radio Okapi, dimanche 7 janvier, rapporte l'édition en ligne de Radio Okapi.

Selon lui, l'objectif attendu est atteint et les deux phases ont dépassé les cibles dans six zones de santé où la vaccination était jugée insuffisante. Toutefois le ministre provincial reconnaît que la population du Sud-Kivu est flottante.

«La population est constituée de déplacés internes et de réfugiés ve-

nus des pays étrangers. Nous ne pouvons pas en ce moment ici dire que nous avons atteint tous les enfants au regard de cette situation, mais les efforts ont été fournis grâce à l'OMS [Organisation mondiale de la Santé] et l'UNICEF [Fonds des Nations unies pour l'enfance] pour non seulement atteindre la cible mais aussi la dépasser », a indiqué Dr Vincent Chibanvunya.

Il a fait savoir que cette campagne a récolté du succès grâce aussi à la sécurisation des journées locales de vaccination par le gouvernement provincial. «Il faut continuer à travailler sur la sécurité des équipes de vaccination, des vaccins, afin que les agents atteignent tous les coins du Sud-Kivu », a ajouté le ministre provincial de la Santé publique.

« LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SONT LES PLUS EXPOSÉS À LA POLIOMYÉLITE »

Par ailleurs, dans le même registre à Beni au Nord-Kivu, le responsable de la fondation Rotary au sein du Rotary Club de Beni, le Dr Vianney Kambere, a, pour rappel, affirmé que les enfants de moins de cinq ans sont les plus exposés au virus de polio-

myélite. Il a fait cette déclaration à l'occasion de la célébration, le 24 octobre dernier, de la journée mondiale de lutte contre la poliomyélite.

« Les enfants, surtout ceux qui ont moins de cinq ans, sont les plus exposés au virus de poliomyélite. A cet âge, l'immunité n'est pas assez grande. Mais il est arrivé même qu'on retrouve la poliomyélite chez les adultes. Il y a quelques années à Kinshasa, on a même programmé des campagnes de vaccination où on a inclus les adultes. Parce qu'à tout âge, on peut, si on est exposé au virus et qu'on n'a pas une immunité assez suffisante, être exposé au virus », avait expliqué le Dr Vianney Kambere. Pour mettre fin définitivement à cette maladie, il a estimé qu'il faut « vacciner les 100% d'enfants de la RDC et dénoncer tout cas suspect de poliomyélite pour faire des investigations et gérer le cas ».

À noter que l'initiative de la tenue de cette rencontre est revenue au Rotary club international ainsi qu'à ses nombreux partenaires parmi lesquels l'OMS, l'UNICEF et la Fondation Bill Gates.

O.D/RADIOOKAPI.NET

Haut-Katanga

Le BDD/Lubumbashi participe à un programme de gestion durable des forêts de Miombo

Le gouvernement congolais vient de lancer le projet « Gestion communautaire des forêts claires de Miombo », en vue de faire face aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes forestiers, en particulier ceux fragiles du Sud de la RDC, indique caritasdev.cd.

Coordonné par la FAO, ce projet a pour but de promouvoir la gestion durable et la restauration des écosystèmes forestiers menacés par la déforestation. L'objectif final étant de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence et l'augmentation des revenus des communautés volontaires qui solliciteront des concessions forestières de communautés locales.

C'est ainsi que, depuis le mois de juillet 2017, le Bureau diocésain de développement (BDD)/Lubumbashi exécute ce projet avec trois autres ONG locales dans le groupement Sapwe, Kasongo, Katanga et la chefferie Kaponda. Pour la première année dans ce programme, plusieurs activités prévues ont été réalisées. Il s'agit, entre autres, de la sensibilisation (par Focus group, projection des films documentaires, réunions de masse...) et la délimitation consensuelle avec les communautés voisines des terroirs qui ont été sollicités. Ces activités, en plus



d'autres qui seront menées pour la réalisation de ce projet, vont déboucher sur l'autonomisation des communautés requérantes de leur concession forestière.

Le groupement Kasongo a constitué le rayon d'action du BDD/Lubumbashi avec pour mandat de sensibiliser 18 villages/hameaux potentiels requérant des Concessions des forêts des communautés locales (CFCL).

À l'issue de ces activités, cinq villages répondant aux critères fixés

par le projet sur les dix-huit touchés ont été sélectionnés. Un exercice participatif de cartographie de leur terroir respectif a été facilité par les animateurs du BDD. Et ces cinq communautés ont pu identifier les limites de leurs terroirs respectifs et élaboré les esquisses des cartes géographiques. Cette première étape sera suivie d'autres activités du projet qui viennent d'être planifiées et qui devront être réalisées au cours de l'an 2 qui commence ce mois de janvier 2018.

CARITASDEV.CD/LP

Affichage sur la coupole du Stade des Martyrs

Le Tricom/Gombe rétablit Dispromalt dans ses droits

Devant le Tribunal de commerce de la Gombe, l'administration du Stade des Martyrs, soutenu par le ministre des Sports, n'a pas su convaincre à l'audience contradictoire du 26 décembre 2017. Un jugement avant-dire-droit entre les parties a été dit le 3 janvier 2018 ; jugement par lequel le tribunal « ordonne la réinstallation des structures métalliques et affiches de la société Vodacom placées sur la coupole du Stade des Martyrs ». Bien que le droit ayant été dit, la politique cherche à tout prix à imposer sa loi.

L'année 2018 a démarré sous une atmosphère très tendue, particulièrement alimentée par la marche des chrétiens du 31 décembre 2017. Dans le camp de la majorité au pouvoir, la peur se lit sur tous les visages. Pour les nouveaux alliés de la Majorité présidentielle, notamment ces opposants qui siègent au gouvernement, on sait que leurs chances de rester encore trop longtemps s'amenuisent au jour le jour. Alors, chacun, dans son sphère, s'active pour partir du gouvernement avec un bon souvenir, généralement en biens immobiliers ou en espèces sonnantes et trébuchantes.

Dans l'entourage du Premier ministre, chaque ministre, spécialement ceux issus de l'Opposition, cherche à boucler le plus rapidement possible les dossiers pour mieux assurer l'avenir. C'est la course contre la montre qui est engagée.

Au ministère des Sports, le ministre Papy Niango a mis les bouchées doubles pour boucler le dossier de la location de la coupole du Stade des Martyrs. Tout est mis en place pour finaliser ce dossier. Après avoir résilié de manière spectaculaire le contrat qui liait la société Dispromalt au Stade des Martyrs, le ministre des Sports lorgne maintenant vers l'entreprise des télécommunications, Orange, qui ne cache plus ses visées sur l'espace réservé jadis à son concurrent, Vodacom.

LA DÉCISION COUPE-GORGE

Contre les agitations du ministre des Sports, le Tribunal de commerce de la Gombe, saisi du litige qui oppose la société Dispromalt au Stade des Martyrs, est passé à la vitesse supérieure, avec une décision avant-dire-droit rendue le 3 janvier 2018.

Dans l'affaire qui oppose la société d'affichage publicitaire, Dispromalt, au Stade des Martyrs concernant l'affichage publicitaire sur la coupole de l'antre chinois, le Tribunal de commerce de la Gombe (Tricom/Gombe) vient de rendre son jugement avant-dire-droit en faveur de la société Dispromalt.

On tend donc vers un dénouement de cette affaire, à la suite de la résiliation le 25 septembre 2017, du

contrat qui liait les deux parties. C'est sur décision du ministre des Sports, Me Papy Niango.

Le jugement rendu par le Tricom/Gombe, siégeant en matière commerciale et économique au premier degré à son audience publique du 26 décembre 2017 rétablit la société Dispromalt dans ses droits.

Dans sa décision, le Tricom/Gombe a fait part d'un certain nombre d'évidences juridiques. Aussi le Tricom/Gombe a-t-il jugé « non fondés » tous les moyens de défense présentés par le Stade des Martyrs représenté par son administrateur-gérant, M. Théobald Binamungu. En même temps, le Tribunal, tout en jugeant « recevable et fondée la demande tendant à ordonner des mesures conservatoires sollicitées par la société Dispromalt », a levé l'option de « la réinstallation des structures métalliques et affiches de la société Vodacom placées sur la coupole du Stade des Martyrs ».

Par cette mesure conservatoire, le Tricom/Gombe s'est inscrit dans la logique de rétablir la légalité en réhabilitant Dispromalt dans ses droits en attendant la confrontation des parties prévue à l'audience du 23 janvier 2018. Cette décision du Tricom/Gombe vise aussi à stopper toute velléité de différents annonceurs qui lorgnent déjà vers la coupole du Stade des Martyrs.

Comme il n'y a jamais eu de fumée sans feu, des sources internes du ministère des Sports font état d'une signature imminente d'un contrat portant sur le même objet en litige au Stade des Martyrs entre le ministère et une entreprise de télécommunications de la place.

Les mêmes sources rapportent qu'entre le ministère des Sports et l'entreprise Orange, les négociations seraient très avancées ; le ministre des Sports ayant exigé de l'entreprise des télécoms le versement d'un acompte provisionnel de 165.000 Usd, équivalant à trois mois de loyer de 55.000 Usd le mois.

ORANGE, LA PIÈCE DE RECHANGE

C'est dire que, dans le contentieux qui oppose le Stade des Martyrs à la société Dispromalt, le ministre des Sports a décidé d'aller jusqu'au bout, ignorant superbement le jugement rendu par le Tricom/Gombe qui instruit depuis quelques mois ce dossier. En réalité, les mesures conservatoires prises par le Tricom/Gombe, par lesquelles il réhabilite Dispromalt dans ses droits devraient dissuader tout autre annonceur à signer un contrat avec le Stade des Martyrs. Mais, dans la réalité, les choses se passent autrement. La décision du Tricom/Gombe semble foulée aux pieds par les instances du ministère des Sports. Ce qui en rajoute à l'anarchie délibérément créée dans ce dossier.

Et Orange qui se tient en embuscade pour récupérer cet espace réservé à son concurrent Vodacom, via son annonceur Dispromalt, a pris le risque de s'engager dans une bataille qui s'annonce d'avance perdue.

Pourquoi Orange s'engage dans cette affaire alors que le dossier reste encore pendant devant les tribunaux ? La question taraude les esprits. Et dans les milieux des opérateurs des télécommunications, le comportement d'Orange commence à intriguer.

Orange a tout intérêt à se tenir à l'écart de ce dossier. Il y va de son intérêt. Que gagnerait-elle en signant un autre contrat avec le ministère des Sports alors que ce dernier a résilié de manière unilatérale celui qui le liait depuis plus de 10 ans avec Dispromalt.

Dans les milieux des télécommunications, on se pose la question sur les motivations qui poussent finalement la société Orange à conclure un nouveau pacte avec le ministère des Sports, dans ce contexte politique précaire où tout pourrait être remis en cause à tout moment.

Après les événements du 31 décembre 2017, le gouvernement est plus que jamais sur une chaise éjectable – les membres du gouvernement le savent. Alors, pourquoi Orange qui s'empresse à conclure non pas avec le stade des Martyrs mais plutôt le ministre des Sports ne se pose-t-il pas la même question.

En même temps, des langues commencent à se délier par rapport au silence de Vodacom. Lésé par la décision de résiliation du contrat liant Dispromalt et le stade des Martyrs, Vodacom s'est presque retranché dans une tour d'ivoire, préférant se taire, alors qu'outre Dispromalt, il est victime indirect de la décision unilatérale du ministre des Sports. Pourquoi une telle attitude ?

En interne, Vodacom, conscient des irrégularités qui entourent la démarche du ministre des Sports, préfère rester à l'écart, tout en évitant d'interférer dans cette affaire. Au moment opportun, promettent les mêmes sources, Vodacom va parler – sans doute pour dénoncer les méthodes du ministère des Sports. C'est déjà la guerre des tranchées. Quoiqu'il en soit, le Tricom/Gombe a levé l'option, à titre conservatoire, de remettre la société Dispromalt dans son droit de jouissance de la coupole du Stade des Martyrs. Orange, qui a des ambitions sur le même espace, est donc prévenue. Car, s'engager avec le Stade des Martyrs dans les conditions actuelles, c'est ouvrir grandement le chemin, dans les jours à venir, à un procès pour escroquerie vis-à-vis de l'Etat congolais.

De toute façon, un jugement avant-dire-droit a déjà rétabli la légalité. Aux uns et aux autres de s'y soumettre.

LP

Walikale : des notables saluent l'arrestation d'un ex-officier FDLR

Plusieurs notables du territoire de Walikale ont salué l'arrestation et la détention par la justice militaire à Goma, d'un ancien commandant des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), le colonel Evariste Nizeyimana « alias Kiszito ». L'ex-officier rwandais a été arrêté le 21 décembre dernier, après qu'il s'était rendu volontairement avec quelques membres de son organisation les FDLR/FOCA, dans le cadre du programme Désarmement, démobilisation et rapatriement de la MONUSCO (DD3R).

Un mort et plusieurs dégâts matériels dans un incendie à Goma

Une personne est morte et plusieurs biens ont été calcinés dans un incendie qui s'est déclaré ce dimanche 7 janvier à 3 heures du matin, au quartier Himbi, dans la commune de Karisimbi à Goma (Nord-Kivu). La victime, Bulangire Cizungu, 30 ans, vendeur dans la boutique de son grand frère, a été surprise par les flammes alors qu'il dormait profondément. La cause de cet incendie n'est pas encore connue.

Le bureau de la société civile de Butembo cambriolé par des hommes armés



Les locaux de la société civile de Butembo (Nord-Kivu) ont été cambriolés jeudi 4 janvier dans la nuit par des hommes armés non autrement identifiés. D'après Van Katsiwa, rapporteur de cette organisation citoyenne, ces malfaiteurs ont emporté plusieurs biens de valeurs et plus de 30 chaises en plastique. Il dénonce « des actes de barbarie » commis à l'encontre de la société civile et réclame la restitution des biens volés. Le commandant de la police de Butembo indique avoir ouvert une enquête pour localiser ces voleurs et les arrêter.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Kinshasa : les avenues Kasai et Luambo Makiadi impraticables

L'impraticabilité des avenues Luambo Makiadi et Kasai a contraint les automobilistes à les déserrer au profit des avenues Japon-RDC (Poids Lourds) et des Huileries (débaptisée avenue de la Démocratie). D'où l'accroissement des bouchons constaté sur ces dernières artères.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Circuler sur les artères de la ville de Kinshasa relève d'un parcours de combattant. Ceux qui habitent les parties Est et Centre de la capitale et qui se rendent au centre-ville, via les avenues Kasai et Luambo Makiadi (ex-Bokassa), en font les frais.

Ces deux avenues ont toujours été, on le sait, des voies obligées pour se rendre au centre-ville - qui est le centre des affaires et le siège des institutions nationales et internationales - la circulation y étant à sens unique. Cela pour ceux qui empruntent les moyens de transport en commun.

En effet, l'avenue Luambo Makiadi, qui va de son croisement avec le boulevard Sendwe et se termine à son croisement avec l'avenue Tabu Ley (ex-avenue Tombalbaye), était impraticable sur quelques tronçons.



En attendant la réhabilitation complète de l'avenue Luambo Makiadi, les automobilistes ont décidé de se rabattre sur l'avenue Kasai qui va de l'avenue Kabinda au boulevard du 30 Juin, dans la commune de la Gombe.

Pour atteindre l'avenue Kasai, les automobilistes qui venaient de l'avenue Luambo Makiadi bifurquaient à droite, arrivés à l'avenue Kabinda. Où, au niveau de la station-service située au croisement de l'avenue Luambo Makiadi, a vu le jour une crevasse. Laquelle empêche depuis quelque temps toute circulation des véhicules

sur les lieux et aux automobilistes d'accéder sur l'avenue Kasai.

Mis devant un fait accompli et pour contourner la difficulté, les automobilistes ont décidé d'emprunter, désormais, les uns, l'avenue RDC-Japon (ex-Poids Lourds) et les autres, l'avenue des Huileries (débaptisée avenue de la Démocratie), en passant par le boulevard Triomphal, pour atteindre le centre-ville.

Du coup, ces deux avenues accueillent depuis quelque temps, à des heures précises de la journée, un nombre impressionnant de véhicules. Et comme on connaît la mentalité des

automobilistes kinois qui, pour la plupart, s'illustrent par le non-respect du Code de la route, c'est la pagaille qui est observée sur ces deux importantes artères. Pis, des bouchons s'y créent pendant longtemps avec tous les désagréments que cela amène. Notamment l'énerverment des automobilistes et passagers à bord de bus commis au transport en commun, l'arrivée en retard au service et aux rendez-vous, pour ceux qui en avaient.

Pour rappel, l'Hôtel de ville de Kinshasa a entrepris depuis quelque temps les travaux de réhabilitation, sur financement du gouvernement central, de certaines avenues de la capitale, au nombre desquels figure l'avenue Luambo Makiadi. Déjà, constate-t-on, une partie de cette artère a déjà été réhabilitée. Mais les travaux de réhabilitation s'y poursuivent sur le tronçon compris entre l'avenue Kabinda et Usoke.

D'après certaines indiscrétions, ce n'est pas sitôt qu'ils prendront fin à la suite de l'ampleur de la tâche à exécuter.

La crevasse observée au niveau de la station-service située au croisement des avenues Kabinda et Luambo Makiadi devra aussi être réfectionnée.

Kinshasa : huit personnes vivantes tirées des boues après la forte pluie à Mont-Ngafula

Huit personnes ont été sauvées de justesse des boues qui ont englouti leurs maisons au quartier Dimez, dans la commune de Mont-Ngafula, pendant la forte pluie qui s'est abattue dimanche 7 janvier à Kinshasa. Une dizaine de maisons se sont écroulées et l'espace ne ressemble plus qu'à un terrain à ciel ouvert. Une cinquantaine d'autres habitations restent exposées aux dangers.

Tous les curieux trouvés sur le lieu de l'éboulement condamnent les victimes des maisons qui se sont écroulées. Ils indiquent que certains ont construit leurs maisons sur les ravins et d'autres sur un terrain aux abords d'un bassin destiné à la rétention des eaux de ruissèlement.

Ce bassin qui est non construit jusqu'à ce jour a cédé à la suite de l'importante quantité d'eau qu'il a encaissée. Jusqu'à 14 heures, des fissures laissent encore craindre un nouveau glissement de terrain.

Quelques voisins de l'éboulement prennent déjà des précautions. Ils se précipitent à récupérer quelques tôles de leurs maisons et d'autres biens pour chercher d'autres habitations ailleurs.

Plusieurs personnes trouvées sur place affirment qu'il existe bien une mesure d'interdiction de construire dans cette zone où des maisons se sont écroulées.

UNE FAMILLE SINISTRÉE DE LIMETE DIT VIVRE EN «DANGER PERMANENT»

Après les inondations dues aux fortes pluies qui se sont abattues dans la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier à Kinshasa, plusieurs familles ont tout perdu : pertes en vies humaines, maisons et tous leurs biens. Ces sinistrés comptés en majorité dans les communes de Limete, Ngaliema, Bandalungwa et Mont-Ngafula vivent dans des conditions humanitaires difficiles. Radio Okapi a visité une famille du quartier Mosso à Limete.

Dans ce quartier, les rescapés de dernières inondations du 4 janvier essaient de survivre et reconstruire leurs maisons. Mais c'est à un exercice rude qu'ils se livrent et affirment être en danger permanent.

Sur l'avenue Kabeya 12 bis, dans le même quartier, c'est la grande désolation. Le mur de la clôture d'une parcelle voisine s'est écroulé sur un hangar tuant trois personnes. La famille est inconsolable.

«Nous sommes vraiment sinistrés. Toutes les maisons de la parcelle se sont écroulées, tous les effets de la maison sont foutus. Nous sommes dans un danger permanent», témoigne un rescapé.

D'autres familles, victimes d'inondation dans ce même quartier vivent difficilement. Elles plaident pour une assistance humanitaire d'urgence

«en lieu et place d'un deuil national décrété par le gouvernement».

«Le deuil national ce n'est pas mal. Mais le souci que nous avons, c'est d'enterrer nos frères et voir comment s'acquitter des problèmes que nous avons», a affirmé un jeune homme de cette famille.

Par ailleurs, les dégâts causés par la pluie, relance la problématique des constructions anarchiques que déplore Alexis Mbikayi, expert en urbanisme et habitat. Il invite la population à éviter de construire dans des zones à risques.

Cet expert qui est en même temps directeur chef de service juridique au secrétariat général de l'Urbanisme et Habitat demande aussi à l'Etat de construire des logements sociaux aux populations démunies, afin de les mettre à l'abri des dégâts de grosses pluies.

Mont-Ngafula : un mort

Un enfant est mort, dimanche 7 janvier, dans le quartier Masanga Mbila à Mont-Ngafula, après la forte pluie qui s'est abattue le matin à Kinshasa. Selon le bourgmestre de cette commune, Olivier Saya, qui a donné cette information à Radio Okapi, un mur s'est de la maison écroulé sur l'enfant pendant qu'il dormait.

«La victime se nomme Emmanuel Mvula, de sexe masculin, âgé de 3 ans. Il dormait et s'est retrouvé englouti sous les briques. Le temps

de l'amener à l'hôpital, il a succombé», a relaté le bourgmestre Saya.

En dehors de cette perte en vies humaines, plusieurs maisons se sont également écroulées dans la commune, a-t-il indiqué, sans plus de précisions, ajoutant aussi que la route s'est dégradée à l'entrée du quartier Masanga Mbila.

CIRCULATION BLOQUÉE À MATADI-KIBALA

Dans le quartier Matadi Kibala, la circulation est bloquée sur la route nationale n°1, précisément à l'arrêt en Vrac. Deux camions remorques ensablés au milieu de la chaussée bloquent le passage.

Après la pluie abondante qui s'est abattue sur la ville ce matin, les eaux ont charriées du sable sur l'asphalte, c'est ce qui explique cette situation, affirment des conducteurs sur place.

Les membres des familles éplorées qui accompagnent leurs mort vers le cimetière de Benseke sont obligés de poursuivre leur parcours en transportant les cercueils par les mains avant de trouver un autre moyen de l'autre côté, notamment, des taxis moto pour poursuivre leurs chemins vers le cimetière.

Homélie du pape François du 6 janvier 2018

Trois gestes des Mages orientent notre marche à la rencontre du Seigneur qui se manifeste aujourd'hui comme lumière et salut pour tous les peuples. Les Mages voient l'étoile, ils marchent et ils offrent des présents.

Voir l'étoile. C'est le point de départ. Mais pourquoi, pourrions-nous nous demander, seuls les Mages ont-ils vu l'étoile ? Peut-être parce que peu nombreux sont ceux qui avaient levé le regard vers le ciel. Souvent, en effet, dans la vie on se contente de regarder vers le sol : la santé, un peu d'argent et quelques divertissements suffisent. Et je me demande : nous, savons-nous encore lever le regard vers le ciel ? Savons-nous rêver, désirer Dieu, attendre nouveauté ; ou bien nous laissons-nous emporter par la vie comme un rameau sec au vent ? Les Mages ne se sont pas contentés de vivoter, de surnager. Ils ont eu l'intuition que, pour vivre vraiment, il faut un but élevé et pour cela il faut avoir le regard levé.

Mais nous pourrions nous demander encore, pourquoi, parmi ceux qui levaient le regard vers le ciel, beaucoup d'autres n'ont pas suivi cette étoile, « son étoile » (Mt 2,2) ? Peut-être parce que ce n'était pas une étoile voyante, qui brillait plus que les autres. C'était une étoile – dit l'Évangile – que les Mages avaient vu « se lever » (v 2.9). L'étoile de Jésus n'aveugle pas, elle n'étourdit pas, mais elle invite doucement. Nous pouvons nous demander quelle étoile nous choisissons dans la vie. Il y a les étoiles éblouissantes qui créent des émotions fortes mais qui n'orientent pas la marche. Il en est ainsi du succès, de l'argent, de la carrière, des honneurs, des plaisirs recherchés comme but de l'existence. Ce sont des météores : ils brillent un peu mais ils tombent vite et leur lueur disparaît. Ce sont des étoiles filantes qui désorientent au lieu d'orienter. L'étoile du Seigneur, au contraire, n'est pas toujours fulgurante, mais toujours présente. Elle est douce : elle te prend par la main dans la vie, elle t'accompagne. Elle ne promet pas de récompenses matérielles, mais elle assure la paix et donne, comme aux Mages, « une très grande joie » (Mt 2, 10). Mais elle demande de marcher.

Marcher, la deuxième action des Mages, est essentielle pour trouver Jésus. Son étoile, en effet, demande la décision de se mettre en route, la fatigue quotidienne de la marche ; elle demande de se libérer des poids inutiles et des fastes encombrants qui entravent, et d'accepter les imprévus qui apparaissent sur la carte de la vie tranquille. Jésus se laisse trouver par qui le cherche, mais pour le chercher il faut bouger, sortir. Ne pas attendre ; risquer. Ne pas rester immobile ; avancer. Jésus est exigeant : il propose à celui qui le cherche de quitter le fauteuil du confort mondain et les tiédeurs rassurantes de nos cheminées. Suivre Jésus n'est pas un protocole poli à respecter mais un exode



à vivre. Dieu qui a libéré son peuple à travers la route de l'exode, et qui a appelé de nouveaux peuples à suivre son étoile, donne la liberté et distribue la joie toujours et seulement en chemin. En d'autres termes, pour trouver Jésus il faut abandonner la peur de se mettre en jeu, la satisfaction de se sentir arrivé, la paresse de ne plus rien demander à la vie. Il faut risquer, simplement pour rencontrer un Enfant. Mais cela en vaut immensément la peine, car en trouvant cet Enfant, en découvrant sa tendresse et son amour, nous nous retrouvons nous-mêmes.

Se mettre en chemin n'est pas facile. L'Évangile nous le montre à travers divers personnages. Il y a Hérode, troublé par la peur que la naissance d'un roi menace son pouvoir. Par conséquent il organise des rencontres et envoie les autres recueillir des informations ; mais lui ne bouge pas, il reste enfermé dans son palais. « Tout Jérusalem » (v. 3) aussi a peur : peur de la nouveauté de Dieu. Elle préfère que tout reste comme avant et personne n'a le courage d'aller. Plus subtile est la tentation des prêtres et des scribes. Ils connaissent le lieu exact et l'indiquent à Hérode, en citant l'ancienne prophétie.

Ils savent mais ne font pas un pas vers Bethléem. Ce peut être la tentation de celui qui est croyant depuis longtemps : il disserte sur la foi, comme d'une chose qu'il sait déjà mais il ne se met pas en jeu personnellement pour le Seigneur. On parle mais on ne prie pas ; on se lamente mais on ne fait pas de bien. Les Mages, en revanche, parlent peu et marchent beaucoup. Bien qu'ignorants des vérités de foi, ils ont le désir et ils sont en chemin, comme le montrent les verbes de l'Évangile : « venus pour se prosterner » (v. 2), « ils partirent ; entrés ils se prosternèrent ; ils regagnèrent leurs pays » (v. 9.11.12) : toujours en mouvement.

Offrir. Arrivés à Jésus, après un long voyage, les Mages font comme lui : ils donnent. Jésus est là pour offrir sa vie, eux offrent leurs biens précieux : or, encens et myrrhe. L'Évangile se réalise quand le chemin de la vie parvient au don. Donner gratuitement, pour le Seigneur, sans s'attendre à quelque chose en retour : voilà le signe certain d'avoir trouvé Jésus qui dit : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (Mt 10, 8). Faire le bien sans calcul, même si personne nous le demande, même si l'on n'y gagne rien, même si cela ne

nous fait pas plaisir. Dieu désire cela. Lui, se faisant petit pour nous, nous demande d'offrir quelque chose pour ses frères les plus petits. Qui sont-ils ? Ils sont justement ceux qui n'ont rien à rendre, comme celui qui se trouve dans le besoin, l'affamé, l'étranger, le prisonnier, le pauvre (cf. Mt 25, 31-46). Offrir un don gratuit à Jésus c'est soigner un malade, donner du temps à une personne difficile, aider quelqu'un qui ne présente pas d'intérêt, offrir le pardon à qui nous a offensé. Ce sont des dons gratuits, ils ne peuvent pas manquer dans la vie chrétienne. Autrement, nous rappelons Jésus, si nous aimons ceux qui nous aiment, nous faisons comme les païens (cf. Mt 5, 46-47). Regardons nos mains, souvent vides d'amour, et essayons aujourd'hui de penser à un don gratuit, sans contrepartie, que nous pouvons offrir. Il sera apprécié du Seigneur. Et demandons-lui : « Seigneur, fais-moi redécouvrir la joie de donner ».

Chers frères et sœurs, faisons comme les Mages : regarder vers le haut ; marcher ; offrir des dons gratuits.

N° 7210 du mardi 9 janvier 2018

République Démocratique du Congo
Ministère des Finances
Direction Générale des Douanes et Accises
DGDA



La Direction Provinciale du Kongo Central

N° DP-KC/IAJC/SDAF/DIR/079/2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

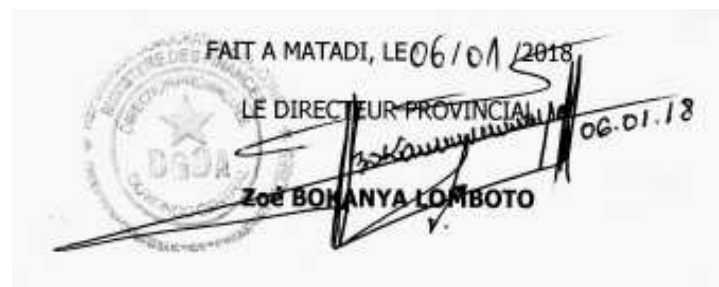
LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA DGDA/KONGO-CENTRAL PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE PROCEDERA, CONFORMEMENT AUX ARTICLES 288 ET 289 DE L'ORDONNANCE-LOI N° 10/002 DU 20 AOUT 2010 PORTANT CODE DES DOUANES, A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE TOUTES LES MARCHANDISES NON ENLEVEES DES INSTALLATIONS DOUANIERES APRES LE DELAI DE SEJOUR LEGAL PREVU PAR LES DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE-LOI SUS EVOQUEE.

CETTE VENTE EST PREVUE DU **23 AU 26 JANVIER 2018** AU BUREAU DE MATADI-BEACH.

PAR CONSEQUENT, ELLE INVITE LES IMPORTATEURS DESDITES MARCHANDISES, A VENIR REGULARISER LEUR SITUATION DANS LES 48 HEURES AVANT LA DATE DU DEBUT DES OPERATIONS DE VENTE.

LES LISTES DES MARCHANDISES CONCERNEES, SONT AFFICHEES AU BUREAU DE MATADI-BEACH ET PUBLIEES DANS LA PRESSE ECRITE ET AUDIO VISUELLE DE LA PLACE ET DE KINSHASA.

N.B. LES MARCHANDISES PRECITEES ONT ETE INSCRITES DANS LE REGISTRE DE DEPOT DE DOUANE DEPUIS LE 26 NOVEMBRE 2017 ET AFFICHEES AU BUREAU DE MATADI-BEACH.



LISTE DES MARCHANDISES PROPOSEES A LA VENTE PUBLIQUE/MATADI - BEACH ARTICLES 288 A 289 DU CODE DES DOUANES

N°	DECL. DE CHARGEM	REFERENCE DU MOYEN DE	REFERENCE DU TITRE DE TRANSPORT	VOTAGE	AGENT MARITIME	DESTINATAIRE DE LA MARCHANDISE	DESIGNATION DE LA MSE	DATE D'ARRIVEE AU BUREAU DE	L C I S T Q		POIDS BRUT	TYPE COUPE		NBR ET MARQUE	REFERENCE DU CONTAINER	OBSERVATIONS
									A	E		D	V			
1	365	KOTA DAHLA	HOHG70286800	VAG000000914	XSA	CIF DH/D-ONGOH	DIVERSES MSES	30/06/017	A	C	88	X		4	PCU1885200	
2	327	ROWE TRADER	ZM3522	VAG00000139	SMC	OPTIMUM	CONSOLIDATES CARGO	08/04/017		PORT	20	X		33	CMU021267	
3	443	KUTA DAHLA	HUS670683301	VAG0000012356	XSA	MASAKA LINDA	DIVERSES MSES	14/08/017		PORT	23	X		934	BMO0299281	
4	46	VIOLA	GG707647588	66	DELMAS	ADIMA JONATHAN	AIR CONDITIONNER	25/08/017		PORT	37	X		1	APHU7093629	
5	443	LIMASOL	LIH02152182	VAG0000010254	DELMAS	FIDEX DISTRIBUTION	VIVRES FRAIS	07/04/017		PORT	13	X		1	CGMU3087252	
6	346	LINA	XIA126191A	VAG0000014264	DELMAS	CONGO FRAIS	FROZEN CATFISH	21/08/017		PORT	27	X		3	CGMU4817623	
7	184	LIMASOL	LIH01671671	VAG000001688	DELMAS	STE ALVIS	MACHINE IMPRIMERIE	08/07/017		PORT	85	X		51	CMAU5429667	
8	443	LIMASOL	LIH02152182	VAG0000010254	DELMAS	ADIMA JONATHAN	AIR CONDITIONNER	25/08/017		PORT	37	X		2	CMAU7286820	
9	437	LIMASOL	NAM250290	VAG000000634	DELMAS	EBOMBO JULES	VEHICULES	01/08/017		ACOVER	6	X		3	TGHU9637201	
10	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	STE ALVIS	MACHINE IMPRIMERIE	08/07/017		PORT	85	X		51	TRHU310684	
11	380	LIMASOL	CXR03614796	VAG000001688	DELMAS	KAJUE FREDDY	VEHICULES	08/07/017		ACOVER	6	X		6	APHU728760	
12	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	STE ALVIS	MACHINE IMPRIMERIE	08/07/017		ACOVER	85	X		51	APHU7061004	
13	291	KATALINA	PHH51102181	VAG000000281	DELMAS	TABA CONGO	CIGARETTE	12/05/017		PORT	3	X		4	APHU7252103	
14	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	STE ALVIS	MACHINE IMPRIMERIE	08/07/017		PORT	85	X		51	APHU7253543	
15	380	KATALINA	PHH51102181	VAG000000281	DELMAS	GRILLON (MARISSA)	DIVERSS MANS	01/08/017		PORT	14	X		4	BAMU5253670	
16	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	STE ALVIS	MACHINE IMPRIMERIE	08/07/017		PORT	85	X		51	TGHU5120848	
17	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	STE ALVIS	MACHINE IMPRIMERIE	08/07/017		PORT	85	X		51	TRHU310684	
18	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	STE ALVIS	MACHINE IMPRIMERIE	08/07/017		ACOVER	85	X		51	TRHU3166843	
19	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	TEREZ	VEHICULES	06/06/017		ACOVER	14000	X		33	APZU3603706	
20	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	TEREZ	COMPRESSOR	06/06/017		ACOVER	12000	X		33	CAUJ2668170	
21	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	TEREZ	VEHICULES	06/06/017		PORT	14000	X		10849	TRHU3924027	
22	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	TEREZ	VEHICULES	06/06/017		PORT	14000	X		10849	TRHU1685372	
23	380	LIMASOL	LHV6213673	VAG000001688	DELMAS	TEREZ	MACHINES	14/11/015		PORT	12500	X			GS1UR892790 KRFU7399436 KRFU7495024 KRFU7399751	
24	380	LIMASOL	NAM2507944	CJ54MR	DELMAS	BOLOHL TRANSPORT	POLYMER MACHINE	27/02/016		PORT	40366	X		1,137	KRFU7546423	
25	205	SC ANITA	NSFC260477C	JOS4MR	DELMAS	ILUNGA PIERRE	VEHICULES	27/06/015		PORT	555	X		4	ECMU9989213	
26	54	MAGRID TRADER	ZM3522	VAG00000064	LMC	MUUDINGAYI KALALA	PRODUIT ALIMENAIRES	23/01/017		PORT	117,815	X		17,648	CMU08704746	
27	1099	MCP UNZ	957965130	1632	MASRESK	PAUL CHRISTIAN ASINGA	PANNEAU	04/12/016		PORT	18000	X		650	MRKU9893370	
28	59	JAGUAR	KWAR44941	1602	MALRSK	NUZI UWENGO	IRON	16/01/016		PORT	79000	X		48	MSKU1583145	
29	1139	ONEGO BURAN	769336536	VAG0000047	MALRSK	FONDATION SIKATFINDA	SCHOOL BOOKS	28/12/016		PORT	8650	X		3	MRKU9546130	
30	696	LIMASOL	NAM2793827	VAG000007600	DELMAS	FONDATION BLESING	VEH & DIVERS	03/10/017		PORT	17337	X		4	APHU6869510	
31	677	VIOLA	QDGA197749	VAG000002783	DELMAS	GUANGZHOU JOMNE	GARLIC	08/10/017		PORT	78000	X		1,4	APRU5097287	

(Suite en page 12)

Brandon Lewis nommé nouveau chef pour le Parti conservateur

La Première ministre britannique Theresa May a nommé hier lundi 8 janvier le ministre de l'Immigration Brandon Lewis à la présidence du Parti conservateur, dans le cadre d'un remaniement ministériel.

La Première ministre britannique Theresa May a nommé lundi le ministre de l'Immigration Brandon Lewis à la présidence du Parti conservateur, dans le cadre d'un remaniement ministériel destiné à resserrer les rangs après une année 2017 difficile.

Theresa May, sortie affaiblie des élections législatives de juin dernier et contestée au sein même de son parti, est quand même parve-

nue en décembre à obtenir un accord avec l'UE sur le lancement de la deuxième phase des négociations du Brexit.

Les poids lourds du gouvernement ont été maintenus dans leurs fonctions : Boris Johnson reste aux Affaires étrangères, Philip Hammond aux Finances et Amber Rudd à l'Intérieur. Le ministre des Entreprises Greg Clark conserve également son portefeuille, selon un tweet en provenance des bureaux de Theresa May.

David Lidington est nommé ministre au sein du Bureau du Cabinet. Il remplace le principal allié de Theresa May aux communes, Damian Green, contraint de démissionner peu avant Noël après avoir reconnu avoir menti

après la découverte d'images pornographiques sur les ordinateurs de son bureau parlementaire en 2008.

Mais le plus grand changement pour l'instant est la nomination de Brandon Lewis, 46 ans, à la tête du Parti conservateur en remplacement de Patrick McLoughlin, également ministre sans portefeuille et qui était de plus en plus critiqué au sein du parti. James Cleverly est nommé lui à la vice-présidence du parti.

Il s'agit pour Theresa May de réaffirmer son autorité sur le parti tout en tentant d'élargir son électorat.

En revanche, coup dur pour la Première ministre, son ministre de l'Irlande du Nord, James Brokenshire, a annoncé lundi matin sa démission pour

raisons de santé.

Brandon Lewis et James Cleverly vont devoir changer l'image du Parti conservateur pour qu'il offre un visage plus attractif pour les jeunes électeurs et l'électorat du nord de l'Angleterre si les Tories veulent avoir une chance de remporter les prochaines élections législatives en 2022, estiment les observateurs.

Le Parti conservateur est donné au coude-à-coude avec le Labour dans les enquêtes d'opinion, et la formation au pouvoir est en proie à des dissensions sur le type de relations que le Royaume-Uni doit chercher à avoir avec l'Union européenne lorsqu'il quittera le bloc européen fin mars 2019.

2. IMPORT CONTENEUR LONGUE DUREE												REUTERS/LP	
N°	DECL DE CHARGEM	REFERENCE DU MOYEN DE	REFERENCE DU TITRE DE	VOYAGE	AGENT MARITIME	DESTINATAIRE DE LA MARCHANDISE	DESIGNATION DE LA MISE	DATE D'ARRIVEE AU BUREAU DE	DECLISTE O A I A I N	TYPE CONT		REFERENCE DU CONTAINER	OBSERVATIONS
										20'	40'		
95	168	FELICITAS	550824727	1017	MAERSK	GELIMA HDC	MISCELLANEOUS	12/10/2010	PORT	X		MSKU7145167	
96	169	GRAND	554574234	1111	MAERSK	BOISSON AFRICAINE DE BRAZZA	PRODUITS CHIMIQUES	05/08/2011	PORT		X	TGNU9656510	
97	171	VIOLA	752593759	1201	MAERSK	TEXICO SPRL	PRODUITS CHIMIQUES	20/01/2012	PORT		X	SEAU8571566	
98	172	GRAND	550804594	1321	MAERSK	BIEN ETRE BIEN VIVRE	Fourniture MEDICALES	27/05/2013	PORT		X	PONU7543197	
99	173	VIOLA	550454395	1317	MAERSK	FEDERATION NAT DE PERSONNE	DIVERSES MISES	18/04/2013	PORT		X	MSKU0479310	
100	174	NEDLOYS	865606140	1321	MAERSK	KALPATARU POWER	DIVERSES MISES	10/08/2013	PORT	X		MIRKU91206675	
101	175	NEDLOYS	504448644	1320	MAERSK	AFRO AMERICAIN INDUSTRIE	NON DAIRY CREAMER	07/11/2013	PORT	X		PONU0856712	
102	176	ARIZONA	407511574	1411	MAERSK	WUMENGO VAS SARI	AUTOMATIC CAR	27/05/2014	PORT	X		LXXU2418071	
103	177	ARIZONA	954604096	1515	MAERSK	DIREKTRON DE LA PRODUKSI KONTRAK	MATERIAL DE BAHAN	20/04/2014	PORT	X		MSKU4464181	
104	178	ELIZABETH	954392744	1501	MAERSK	SI ANJAY KIRI KALWA HAWA	DIVERSES MISES	10/12/2015	PORT		X	MSKU0777114	
105	179	ELIZABETH	191071131	1162	MAERSK	KIMBAJOU	VEHICULES	10/06/2014	PORT		X	MSKU1607191	

3. LISTE DES VEHICULES EN CONVENTIONNEL

N°	MARQUE	CHASSIS	COULEUR	LOCALISATION
106	FORD TRANSIT	WFOSXXBDFS63786	GRISE	ACOVER
107	FORD ESCAPE (JEEP)	IFMYU93167KB94768	GRISE	ACOVER
108	HUYNDAI SANTA FE (JEE)	5NMSG13E27H117736	GRISE	ACOVER
109	TOYOTA IST	NCP60-0191046	GRISE	ACOVER
110	LEXUS GX450	LD89-56 CN	NOIRE	ACOVER
111	PEUGEOT	VF34A9HXC55138449308	BLANCHE	ACOVER
112	TOYOTA VITZ	SCP90-5052128	GRISE	ACOVER
113	TOYOTA VITZ	547839	BLEU CIEL	ACOVER
114	TOYOTA VITZ	SCP90-2034053	BLEU CIEL	ACOVER
115	TOYOTA VITZ	549840	GRISE	ACOVER
116	FORD F-150XL54TAITTON (pic up	IFTPW14524KC01790	VERTE	ACOVER
117	TOYOTA RAV4 J (JEEP COUPE)	57274112	NOIRE	ACOVER
118	TOYOTA PASSO	KGC10-0121730	GRISE	ACOVER
119	TOYOTA RUNX	NZE21-0249916	GRISE	ACOVER
120	TOYOTA PASSO	KGC10-0096070	ROUGE	ACOVER
121	TOYOTA PASSO	KGC10-0129376	ROSE	ACOVER
122	TOYOTA PASSO	KGC15-0049585	VERTE	ACOVER
123	TOYOTA PASSO	KGC10-0146180	BLANCHE	ACOVER
124	TOYOTA PASSO	71498	VERTE	ACOVER
125	KIA PREGIO	337686	BLANCHE	PORT
126	V.W LT 28	28183	BLANCHE	PORT
127	NISSAN SERENA	C25-223723	GRISE METALLIQUE	PORT
128	HUNDAI TRAJET	234876	BLEU	PORT
129	MAZDA 626	210605	BLANCHE	PORT

FAIT A MATADI, LE 05/01/2018
 LE RECEVEUR PRINCIPAL
 ALBATHI BIN MASUDI
 DIRECTION GENERALE DES FINANCES ET DU COMMERCE
 MATADI - BEACH
 Code Comptable 101/014

23^{ème} Linafoot : Maniema Union contrôle la zone Est

La zone de développement Est à la Linafoot est dominée par AS Maniema Union, qui termine avec 14 points. Dauphin Noir et Virunga complètent le podium. La phase retour débute le week-end du 14 janvier 2018.

ARMEL LANGANDA



Les choses marchent plutôt bien pour l'AS Maniema Union dans la partie Est à la 23^{ème} Ligue nationale de football (Linafoot). L'un des représentants congolais aux prochaines compétitions inter-clubs de la Caf, le club de Kindu a réussi à terminer la mi-saison du championnat national en tête.

Après sept journées disputées dans cette zone de développement, l'Association Sportive Maniema Union a arraché quatre victoires, deux

nuls pour seulement une défaite (2-1) sur le terrain du Dc Virunga. Une performance qui permet à l'AS Maniema Union de terminer leader avec un total de 18 points avec un goal différence de +6.

Vainqueur de la dernière édition de la Coupe du Congo devant le FC Saint Eloi Lupopo, l'équipe de Kindu, fortement remaniée cette saison, est

dans une période glorieuse et de croissance. A côté de l'OC Bukavu Dawa, DC Virunga, OC Muungano et les autres, Maniema Union se maintient et continue à prouver sa montée en puissance cette saison.

Qualifié pour la 15^{ème} édition de la Coupe de la Confédération de la CAF, Maniema Union a tout intérêt à mieux se préparer pour

éviter toutes surprises désagréables. Le club de Kindu croisera en préliminaires le club gabonais de Manga Sport.

Derrière Maniema Union, on retrouve l'As Dauphin Noir. La formation de Goma a bouclé sa manche aller avec 12 points (+4), avec un bilan de quatre victoires et trois défaites.

L'autre équipe de Goma, à savoir le Daring club Virunga complète ce podium du trio gagnant. Les « Vert et blanc », qui retrouvent la Linafoot après belle lurette, concluent cette première moitié de la saison avec 11 points (+2).

La phase retour va démarrer le dimanche 14 janvier prochain. Quatre rencontres sont au programme dans la zone Est. FC Mont

Bleu croisera en première journée Oc Bukavu Dawa, à Bunia ; As Maniema Union défiera Oc Muungano, à Kindu ; Cs Makiso- As Dauphin Noir, à Kisangani ; Etoile de Kivu- Dc Virunga, à Bukavu.

Seuls les trois premiers clubs seront qualifiés pour la phase des play-offs du championnat national.

Le classement complet de cette zone Est

1. As Maniema Union 14 pts +6 7M
2. As Dauphin Noir 12 pts +4 7M
3. Dc Virunga 11 pts +2 7M
4. Fc Mont Bleu 11 pts +1 7M
5. Oc Bukavu Dawa 9 pts -1 7M
6. Cs Makiso 8 pts -2 7M
7. Oc Muungano 7pts -5 7M
8. Et Kivu 5pts -5 7M

Obsèques de Nzila Fanan: des adieux émouvants

L'homme que les téléspectateurs de la télévision nationale aimaient voir, ne sera plus jamais devant les petits écrans. Roland Modeste Nzila Fanan a été mis en terre dimanche 07 janvier 2018 à la nécropole « Entre Ciel et Terre » de Kinshasa.

Mais bien avant cela, un culte funéraire a été organisé, en sa mémoire, sur le lieu mortuaire à Limete 16^{ème} Rue. Il s'est clôturé sur fond d'un air chanté par les membres de sa famille en sa langue maternelle.

Au chapitre des témoignages, le responsable de marketing de la société de télécommunication Vodacom, Albert Mboyo, a révélé que son ancien professeur dévoué de mathématique, l'a façonné. « Un grand homme, je garde encore beaucoup de souvenirs de ce chevalier de la plume... » a-t-il martelé.

Quant à Chantal Kanyimbo, sa consœur journaliste, actuellement rapporteur au Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), elle a fait savoir que Nzila Fanan a fait montre, depuis leur première rencontre, d'une gentillesse d'un homme social. « Un ami qui m'avait beaucoup aidé dans la presse, surtout dans le domaine sportif, d'autant plus que j'avais un penchant pour les sports avant de m'orienter en politique » a dit Kanyimbo.

Constant Omari



Selemani n'a pas pu contenir ses larmes. Le patron du foot congolais a reconnu la forte intelligence de Fanan qui l'avait beaucoup aidé dans toutes ses sorties médiatiques. « J'ai appris quelle sorte de discours tenir devant la presse grâce à Nzila Fanan » a-t-il témoigné.

Notons que plusieurs personnalités politiques et opérateurs socioculturels ont rendu un dernier hommage à ce digne fils de la télévision en déposant leurs gerbes de fleurs au pied du cercueil. Dans le lot : des élus nationaux et provinciaux, des managers sportifs, des journalistes, de nombreux anonymes, etc.

QUI EST NZILA FANAN?

Roland-Modeste Nzila Fanan est né le 24 avril 1958 à Lusanga (ex Leverville). Il commence comme collabora-

teur à l'Office Zaïrois de Radio Télévision (OZRT/ Kisangani), dans l'ex Province Orientale où il est aux études à l'Institut supérieur de commerce (ISC). Il intervient et se distingue dans des émissions sportives. Talent qu'il a confirmé au sein de la télévision nationale en révolutionnant l'animation sportive à travers l'émission « Sportmania ».

L'homme fut aussi le directeur de communication à la Fédération congolaise de football (Fecofa) et directeur des sports à la RTNC 2. Au niveau de la Confédération africaine de football (CAF), l'homme a été reconduit comme expert à la commission des médias.

Décédé le 30 décembre 2017 à l'hôpital Saint-Joseph de Limeté, il laisse derrière lui plusieurs enfants et petits-fils.

TIMES. Cd/LP

Real Madrid : Zidane en difficulté cette saison

Tenu en échec par le Celta Vigo (2-2) dimanche en Liga, le Real Madrid a encore déçu et a accentué son retard sur le leader le FC Barcelone. De plus en plus contesté, l'entraîneur madrilène Zinédine Zidane a assumé ses responsabilités lors de cette période difficile. Zinédine Zidane doit trouver des solutions. Zinédine Zidane connaît le moment le plus difficile de sa jeune carrière.

Après deux ans au Real Madrid, le technicien français a déjà tout gagné, mais cette saison 2017-2018 représente sûrement son plus grand

trêve hivernale, le club madrilène a encore connu une contre-performance dimanche en étant accroché par le Celta Vigo (2-2). Zidane veut trouver le problème.

Conséquence, le Real, 4^{ème} au classement en Liga, compte désormais 16 points de retard (avec un match en moins) sur le Barça. Alors que les hommes de Zidane peuvent déjà faire une croix sur ce titre, le coach tricolore n'a pas caché son inquiétude par rapport à l'irrégularité de ses troupes. « Il faut régler le problème. Je suis le responsable et je vais m'en char-



challenge. Diminué par des blessures et les méformes de certains cadres, les Merengue déçoivent depuis le début de cet exercice. Balayé par le FC Barcelone (0-3) avant la

ger. Parfois, nous jouons bien pendant 90 minutes, mais nous ne parvenons pas à le faire avec régularité », a analysé le Marseillais.

LP

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



Le livre « L'ordre public » présenté à la presse

L'ordre public prend ici le sens d'un ensemble de valeurs existentielles et fondamentales sur lesquelles s'appuie la société pour assurer la tranquillité, la sécurité, la salubrité, la moralité publique et le respect de la personne humaine.

Le juge Patrick Mbangama a présenté, le mercredi 4 janvier 2018 à Kinshasa, son ouvrage intitulé « Ordre Public » dans sa notion et dans sa nouvelle compréhension juridique en République démocratique du Congo. C'était au cours d'un entretien avec la presse réalisé dans son bureau, au Tribunal de paix de la commune de Kasa-Vubu.

Selon l'auteur du livre, le concept « ordre public » comprend trois composantes traditionnelles, à savoir la salubrité, la tranquillité et la sécurité qui, au fil du temps, ont connu une extension par la décision du Conseil d'Etat français. Il a indiqué que son ouvrage se présente comme un support de sensibilisation des acteurs sociaux et des



autorités publiques à tous les niveaux aux notions de bonne gouvernance et au respect des normes de gestion de la chose publique pour que règnent l'ordre et la quiétude sociale.

M. Mbangama a souligné que l'ordre public congolais est d'une construction juridique parce qu'elle est fondée sur des textes nationaux tirés de la Constitution du 18 février 2006, des textes conventionnels tirés du droit in-

ternational, de différentes lois organiques ainsi que des règlements de la police et des circulaires venant des autorités administratives compétentes. Ceci, contrairement à l'ordre public français qui est d'une construction jurisprudentielle, car il est véhiculé par les décisions prises par le Conseil d'Etat français.

Pour l'auteur, l'« ordre public » cible tous les acteurs politiques, militaires, administratifs et différents leaders

sociaux, appelés chacun à œuvrer pour la bonne tenue de l'ordre public dans son environnement.

Ce livre de 746 pages, structuré en 17 chapitres, a été porté sur les fonts baptismaux au mois de septembre 2017 par le doyen de la faculté de droit de l'Université de Kinshasa, Mme Marie Kenge.

ACP/BIENVU IPAN

Lutumba Simaro annonce la fin de sa carrière musicale

B. IPAN

L'artiste Simaro Lutumba va mettre fin à sa carrière musicale en mars 2018. Il a fait cette annonce au Premier ministre Bruno Tshibala, lors d'une audience à lui accordée le 3 janvier 2018. Selon une dépêche de la Primature, le griot octogénaire était venu parler au chef du gouvernement des préparatifs de la célébration de ses 80 ans d'âge.

« J'aurai mes 80 ans en mars. Je suis venu parler au Premier ministre, voir si le pays peut faire quelque chose pour moi au regard de tout ce que j'ai fait dans mon domaine qu'est l'art. Mon souhait est qu'il y ait une grande fête ce jour-là, mais les moyens me manquent », a-t-il indiqué.

Né le 19 mars 1938, l'auteur-compositeur et guitariste congolais envisage de fêter cette date avec faste. Du Premier ministre, il attend un appui du gouvernement congolais pour la réussite de cet événement : « Je crie vers vous, vous appelant à mon secours pour que vous m'apportiez de l'aide. Le jour que je mourrai, je n'enten-



drai pas vos discours et je ne verrai pas vos gerbes de fleurs. S'il y a à me donner, c'est maintenant le moment au lieu d'attendre lorsque je serai inerte dans le cercueil ».

Simaro Masiya a rappelé à son interlocuteur qu'il avait commencé la musique en 1957, soit trois ans avant l'accession du Congo à l'indépendance. En 1961, a-t-il précisé, il était aux côtés du virtuose Franco Lwambo Makiadi. « Nous avons fait de la bonne musique avec lui. Lorsqu'il nous a quitté, je suis resté avec OK JAZZ plusieurs

années. Malheureusement, il y a eu des problèmes et nous avons fondé l'orchestre Bana Ok avec Josky Kiambukuta et Pépé Ndombe Opetum », s'est-il souvenu.

Le compositeur de « Mabele » a aussi demandé à Bruno Tshibala son immortalisation par la construction d'un monument à son effigie et l'attribution de son nom à l'une des avenues de Lingwala, commune dans laquelle il habite depuis plusieurs décennies.

D'une question à l'autre, Lutumba

Ndomanueno a parlé au Premier ministre de ses problèmes de santé. « A présent, je suis malade. De temps à autre je suis en Europe. Je dois peut-être repartir mais je manque de possibilités », a-t-il expliqué. Toutes les préoccupations du poète étaient reprises dans un mémo qu'il a remis au chef de l'Exécutif national.

« Le Premier ministre a dit qu'il va lire le mémo et il m'appellera pour que nous puissions poursuivre la discussion », a argué le poète musicien Lutumba Simaro.

L'archidiocèse de Bukavu démarre une chaîne de prières pour la tenue des élections

Toutes les 40 paroisses de l'archidiocèse de Bukavu vont se relayer, chacune pendant sept jours, pour une chaîne de prières en faveur de la tenue des élections « libres et transparentes » en République démocratique du Congo. Ce qui impose comme préalable notamment la décripation politique tant réclamée par tous et l'ouverture de l'espace public à tous les acteurs quelle que soit leur obédience politique. Cette démarche de l'archidiocèse de Bukavu, dit-on, répond à l'appel de la Cénco. A Kinshasa, le Comité laïc de coordination n'exclut pas d'autres marches pour réclamer l'application de l'accord du 31 décembre 2016 en vue de l'organisation dans un climat apaisé des prochains scrutins.

LP AVEC RO

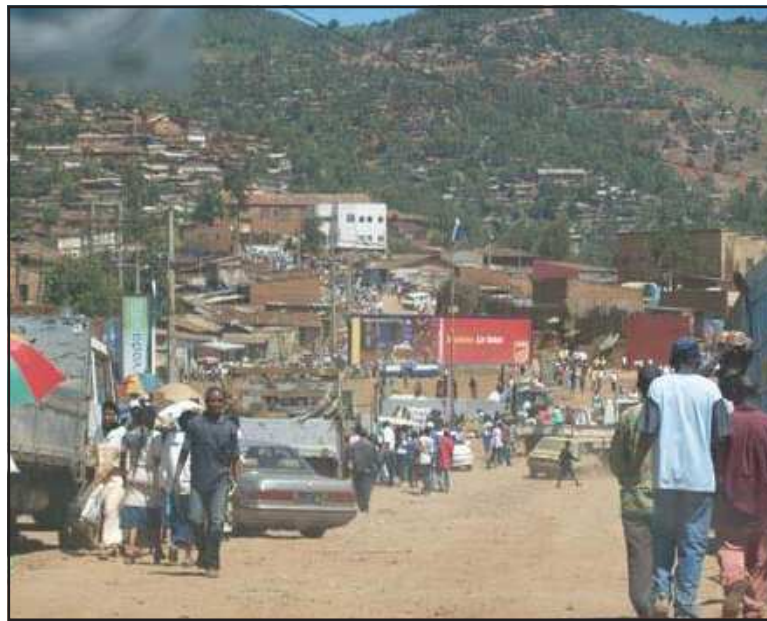
L'archidiocèse de Bukavu, au Sud-Kivu a démarré, lundi 8 janvier, une chaîne de prières pour la RDC afin d'obtenir les élections libres, transparentes et démocratiques en décembre 2018. Cette chaîne de prières a débuté dans la paroisse de Kadutu avant de s'étendre dans d'autres paroisses.

«Le but poursuivi, c'est de prier Dieu pour nous aider durant cette année des élections, afin que les élections se passent bien, dans la sérénité et dans la paix. Il n'y a rien d'autres que nous pouvons faire pour que les élections se passent et qu'elles

se passent bien», a indiqué le curé de la paroisse de Kadutu, l'Abbé Emmanuel Bakulikira.

À travers cette chaîne de prières, il affirme que son archidiocèse répond, à l'appel de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Cette activité va concerner toutes les 40 paroisses de l'archidiocèse de Bukavu et va durer sept jours dans chaque paroisse «d'une manière ininterrompue jusqu'à la tenue des élections conformément au calendrier de la CENI.»

«Nous commençons aujourd'hui jusque dimanche. Chaque paroisse prendra 7 jours. Après la paroisse de Kadutu on va donner à une



Npm : la ville de Bukavu

autre paroisse de continuer jusqu'à ce qu'on fasse le tour de 40 paroisses de l'archidiocèse de Bukavu», a expliqué l'abbé Emmanuel Bakulikira.

Pour lui, publier le calendrier électoral est une chose, mais le respecter en est une autre. «Vous savez même qu'il y a beaucoup de contraintes liées à ce calendrier qu'on a sorti. On peut

ou ne pas organiser ces élections mais nous savons bien que la voie de sortie de cette crise dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui, c'est de parvenir quand même à ces élections», a poursuivi l'Abbé Emmanuel Bakulikira. Il souligne que seules les élections «vont permettre l'alternance politique.»

Reprise des cours sur fond de confusion dans les écoles à Kinshasa et en provinces

La reprise des cours programmée lundi 8 janvier, après les vacances de fin d'année, s'est effectuée sur base de confusion

dans les écoles catholiques de Kinshasa. Beaucoup d'écoles n'ont pas accueilli des élèves. À la base : la confusion qui a régné autour, d'une part, du deuil national décrété par le gouvernement, et d'autre part, par une rumeur d'une note du clergé catholique qui aurait interdit toute activité dans les institutions et écoles de son ressort.

À Kinshasa, le lycée Bolingani des sœurs franciscaines à Kitambo était quasiment désert. Seule une dizaine d'élèves était visible dans une salle de classe. Selon un responsable de l'EP I Bolingani, la confusion entretenue par des médias sociaux ont contraint beaucoup de parents à garder leurs enfants à la maison. Ceux des élèves qui ont fait le déplacement ont vite rebroussé chemin.

Le collège Saint Joseph Elikya, réputé pour sa rigueur, n'a reçu que la moitié de ses

collégiens. Le drapeau était en berne. L'abbé préfet, Denis Liaki Ambele, précise que sur les 1 300 élèves, seuls 700 ont répondu présents.

La crainte des parents d'envoyer leurs enfants à l'école était à la base de cette situation. Le prêtre refuse de prêter oreille aux rumeurs. Pour lui, le gouvernement devrait clairement expliquer dans son communiqué que les deux jours de deuil national ne signifiait pas jours fériés. Ce qui aurait évité toute confusion.

RENTREE TIMIDE À KISANGANI

Par contre, la rumeur n'a pas eu d'effets aux lycées Motema Mpiko à Kasa-Vubu et Kabambare, dans la commune de Kinshasa. Elèves et enseignants étaient présents dans ces deux établissements. L'un des responsables du Lycée Motema Mpiko nous a confié que son établissement n'a reçu aucune instruction de l'Église catholique suspendant les enseignements.

La reprise des cours

après les vacances des fêtes de fin d'année a été perturbée et timide, lundi 8 janvier, dans la majorité d'écoles de la ville de Kisangani (Tshopo). Cette perturbation a été provoquée par une mauvaise compréhension du communiqué du gouvernement sur l'observation de deux jours de deuil national, en mémoire des victimes de la pluie qui s'est abattue dans la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier à Kinshasa. Cette catastrophe naturelle a provoqué la mort de quarante-quatre personnes.

Plusieurs élèves et parents ont confondu les deux jours de deuil national aux journées fériées.

Dans les grandes écoles publiques et privées de la ville, les cours sont vides. Néanmoins, la minorité d'élèves venus pour les cours a été encadrée par les enseignants présents. C'est le cas du grand Complexe scolaire de l'Athénée de Kisangani qui fait fonctionner cinq écoles secondaires en son sein.

«Aujourd'hui, les enfants ne sont pas arrivés à

cause de la confusion qu'il y a eu dans le communiqué annonçant deux jours de deuil national. Les élèves ont cru qu'aujourd'hui est un jour de congé. Mais quelques élèves sont arrivés et ils sont en train de suivre le cours pour le moment», indique le préfet de l'ITC/Kisangani Bona Bopenda.

Beaucoup de parents d'élèves, eux-mêmes, n'ont pas bien compris le communiqué du deuil national. Ils l'ont confondu à la déclaration des journées chômées en RDC. Le ministre provincial en charge de l'EPSP Moliso Nendolo demande aux parents d'envoyer les enfants à l'école.

«La journée d'aujourd'hui n'est ni chômée ni fériée. Nous devrions observer l'aspect de deuil. Que les parents envoient les enfants à l'école. Comme aujourd'hui cela n'a pas été fait, que chaque parent amène son enfant à l'école demain (Ndlr : ce mardi)», recommandait Moliso Nendolo hier au micro de Radio Okapi.

RADIO OKAPI/LP

APOSTROPHE

Lait de beauté

BEN-CLET



Elle est vaste, la gamme des laits et des crèmes de beauté «éclaircissants» prétendus «sans hydroquinone», proposés dans le commerce. Êtes-vous pour ou contre l'usage de ces produits décapants? Vos réponses, confiez-les à l'avocat.

À l'origine, le chemin de l'hydroquinone était généralement fréquenté par quelques représentants d'Ève. Curieusement, elles ont été vite rattrapées par des artistes musiciens. Les femmes se créaient un visage bruni en vue d'attirer les oiseaux libidineux dans leur cage. Quant aux musiciens, se brunir le visage constituait un appât tout indiqué pour drainer vers soi les projecteurs et des adoratrices.

Psychologiquement, les adeptes de l'hydroquinone et de ses assimilés sont à la recherche de quelque chose d'indéfini. D'indéfinissable. Est-ce la volonté de ressentir un vague sentiment de ressemblance avec le blanc? Se faire désirer? Se mettre en relief grâce à un visage dont la brillance tranche avec la négraille ambiante? Ici se bâtit le palace à complexes.

Mais, l'éclaircissement «à la bave d'escargot, à la carotte ou à l'avocat» a-t-il apporté le bonheur aux passionnés du jeu? Ce n'est pas évident même si la rue donne à observer de plus en plus de gens «masqués en blanc»: analphabètes, intellectuels, affairistes, politiciens, voire policiers!

Il est vrai que tout individu peut disposer de sa liberté pour se changer de peau, comme d'autres changent de sexe. L'ennui, c'est que les usagers de ces laits et crèmes de beauté éclaircissants ignorent tout de conséquences sur la santé. Le résultat est, néanmoins, catastrophique. On voit apparaître une néo-race de zombies à la peau de crocodile! Aïe! Aïe! C'est l'injure au nègre césairien!